

MANUEL **GPC-ODD**

GRILLE DE
PRIORISATION
DES CIBLES
DES ODD

**OUTIL D'INFORMATION
ET DE PRIORISATION PARTICIPATIVE
DES CIBLES DES ODD**

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD

DANS LE PRÉSENT OUVRAGE, LES TERMES EMPLOYÉS POUR DÉSIGNER DES PERSONNES SONT PRIS AU SENS GÉNÉRIQUE; ILS ONT À LA FOIS VALEUR D'UN FÉMININ ET D'UN MASCULIN.



LA GPC-ODD A ÉTÉ ÉLABORÉE PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, À TRAVERS L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVEC L'APPUI DE GLOBAL SHIFT INSTITUTE, SOUS L'INSPIRATION DES TRAVAUX DE LA CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI ET DE CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS.

RIEN NE SORT DU NÉANT

PRÉFACE DE CLAUDE VILLENEUVE
PROFESSEUR TITULAIRE
DIRECTEUR DE LA CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL
DÉPARTEMENT DES SCIENCES FONDAMENTALES
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

L'idée du développement durable n'est pas nouvelle. La culture des sociétés traditionnelles révèle des savoirs, des savoir-faire, des mythes et des récits qui, à la lumière des expériences du passé, recèlent des clés pour construire l'avenir. Dans les années 1960, l'émergence de la perspective planétaire et l'évidence que le développement économique entraînait des effets pervers comme la dégradation de l'environnement et l'accroissement des inégalités, ont catalysé la formulation d'une nouvelle utopie. « Et si l'on pouvait à la fois bénéficier des bienfaits du développement humain, de l'enrichissement des sociétés et du maintien des services écologiques à long terme ? » Il y a 50 ans, dans la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, Ignaci Sachs, Francesco di Castri et Maurice Strong proposèrent le développement durable comme piste pour réaliser cette utopie.

Après la Stratégie mondiale de la conservation en 1981 et le rapport Brundtland en 1987, le terme de développement durable est devenu incontournable. Il fallait passer de l'utopie au concept. « Mais comment mesurer la progression d'une société vers cet idéal ? » C'est cette question posée par l'un de mes étudiants en 1988 qui a initié la démarche qui a mené à la Grille d'analyse de développement durable (GADD). Il a fallu d'abord se poser les bonnes questions et élargir la perspective. En adoptant une démarche transdisciplinaire et ouverte, on a pu profiter des éclairages multiples et diversifiés de celles et ceux qui détenaient des parcelles de vérité. Il a fallu remettre en question les approches traditionnelles et interpeller les acteurs du terrain. D'emblée, le développement durable n'exclut personne. Il se construit sur le dialogue et la volonté de faire mieux, ensemble, l'avenir que nous voulons. Cette volonté ne peut se réaliser dans un rapport de forces. Elle interpelle les compétences de tous les acteurs à la mesure de leurs capacités. Les dérives sectaires sont mortifères. L'intégrisme n'amène qu'à l'exclusion. L'ouverture à l'altérité est un prérequis au succès.

Au fil des ans, la représentation du modèle du développement durable s'est élargie au-delà des trois « piliers » statiques qui sont encore trop souvent invoqués dans les discours officiels. Le modèle dynamique à six dimensions (culturelle, sociale, éthique, économique, écologique et gouvernance) est une réelle innovation qui respecte la complexité du développement humain sur une planète aux ressources limitées. La méthode qui permet de combiner la pondération pour calibrer, l'évaluation pour qualifier et la bonification pour améliorer est indispensable pour établir des priorités d'actions. Cela permet de mettre en évidence les meilleurs choix d'une façon consensuelle et de mesurer l'avancement. C'est un gage de l'adhésion des parties prenantes, donc du succès des politiques, stratégies, programmes et projets qui passent par la GADD. L'arrivée en 2015 de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) a été un catalyseur pour adapter la démarche de la GADD à cette programmation internationale à laquelle tous les pays doivent s'arrimer. De là est née la grille de priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD).

Avec l'analyse systémique de la durabilité, on peut opérationnaliser le concept et rendre l'utopie réalisable. La GADD avait déjà 20 ans lorsque l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie est devenu l'Institut de la Francophonie pour le développement durable. Il faut reconnaître la perspicacité de sa directrice, Mme Fatimata Dia et la détermination de M. Tounao Kiri qui ont vu son potentiel et dégagé les crédits pour l'expérimenter dans les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La collaboration entre l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a permis de soutenir son développement et la création d'outils complémentaires pour l'analyse systémique de la durabilité. Il faut aussi souligner la collaboration de M. Sibi Bonfils, de l'équipe de Global Shift Institute et de tous mes anciens étudiants et collègues qui ont mis la main à la pâte pour en arriver à ces outils performants et complémentaires qui sont mis à votre disposition.

Rien ne sort du néant. Il ne suffit pas de rêver, de réclamer le changement ou de s'opposer à la croissance pour construire un avenir meilleur. Il y a 20 ans, Francesco di Castri comparait le développement durable au bricolage : « Il s'agit alors de faire du bricolage dans le sens le plus noble du terme, un peu comme le « bricolage de la nature » qui a été, et est encore, la force et l'essence de l'évolution biologique, qui crée la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Le bricolage implique la nécessité d'être spécifique, d'avoir de l'initiative, et un objectif précis, d'utiliser les potentialités et les éléments dont on dispose, et de ne pas se forcer à imiter ce que font les autres. Les solutions de ce bricolage universel, tout comme il est arrivé à l'évolution biologique et à l'évolution culturelle au cours de l'histoire de la nature et de l'homme, ne peuvent qu'amener à la diversité et à l'innovation ». La GADD et la Grille de priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD) figurent dans la panoplie des outils de ces « bricoleurs de l'avenir » que nous pouvons toutes et tous devenir.

Di Castri, Francesco, 2002, Les conditions gagnantes du développement durable, in Villeneuve, C., 2005, Le développement durable, quel progrès, quels outils, quelle formation? IEPF, collection Actes #6, pages 17-28.



MOT DE LA DIRECTRICE

CÉCILE MARTIN-PHIPPS
DIRECTRICE
INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 marque un tournant de l'histoire. Pour la première fois, le monde s'est fixé des objectifs et cibles qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des générations actuelles et futures, tout en préservant notre planète. Ce nouveau paradigme nous oblige à repenser nos modes de consommation et de production, à investir dans la science, la technologie et l'innovation, et à adopter des politiques publiques beaucoup plus ambitieuses.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), est pleinement engagée dans cette transition. Elle a participé activement aux négociations qui ont abouti à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et appuie aujourd'hui ses États et gouvernements membres à atteindre leurs cibles en favorisant l'intégration des ODD dans les politiques publiques, stratégies, ou projets.

Grâce au partenariat stratégique entre l'IFDD et la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi et avec le soutien de Global Shift Institute, des « outils d'analyse systémique de la durabilité » ont été élaborés, notamment la Grille d'analyse de développement durable de la Francophonie et la Grille de priorisation des cibles des ODD. Ces outils ont été testés, pratiqués et validés sur le terrain par des pays et des collectivités locales, et font partie intégrante de la boîte à outils des Nations Unies pour la mise en œuvre du développement durable.

Avec l'entrée en vigueur de la décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030, la Francophonie est fière d'accélérer le déploiement de ces outils, leur diffusion et leur appropriation par l'ensemble des acteurs francophones, en mettant à disposition des grilles améliorées, des manuels d'utilisation clairs et conviviaux, des formations en lignes gratuites et ouvertes à toutes et tous, ainsi qu'une version digitale qui décuplera les fonctionnalités, l'accessibilité et le potentiel des outils.

Le présent manuel servira de guide pratique pour aider les entités régionales, nationales, locales et privées à évaluer le niveau de prise en compte des ODD dans leurs actions, à faciliter la concertation pour une prise de décision consensuelle, et à proposer des stratégies ou pistes d'actions idoines qui permettront de bâtir un monde plus durable, juste et résilient. Les défis de la mise en œuvre des ODD demeurent plus nombreux que jamais dans le contexte de la COVID-19, qui ralentit ou fait régresser les efforts au niveau mondial. L'OIF poursuivra ses actions aux côtés des États et gouvernements, ainsi que des acteurs locaux, afin de faciliter l'appropriation de ces outils et de permettre une plus grande autonomisation de leurs utilisateurs dans la conduite des processus de planification du développement durable.

Je tiens enfin à souligner et remercier la précieuse contribution de tous les experts et partenaires dans la conception et la diffusion de ces outils, en particulier la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, sous la direction du professeur Claude Villeneuve et Global Shift Institute sous la coordination de son président M. Sibi Bonfils.

TABLE DES MATIÈRES

| PRÉFACE

PAGE 4

| INTRODUCTION

PAGE 12

- + POURQUOI UNE GRILLE DE PRIORISATION?
- + OUTILS DE LA FAMILLE DES ASD
- + EN QUOI CONSISTE LA GRILLE?
- + QUAND UTILISER LA GPC-ODD
- + LES 6 ÉTAPES

MÉTHODOLOGIE D'UTILISATION

PAGE 24

INTERFACE | ARBORESCENCE DE LA GPC-ODD

PAGE 26

SECTION 1 | PRÉALABLES

PAGE 28

SECTION 2 | IMPORTANCE DES CIBLES

PAGE 36

SECTION 3 | ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ACTUELLE

PAGE 42

SECTION 4 | COMPÉTENCES – FORCES ET FAIBLESSES

PAGE 48

SECTION 5 | PRIORISATION DES CIBLES

PAGE 54

SECTION 6 | ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

PAGE 56

CONCLUSION

PAGE 74

ANNEXES + RÉFÉRENCES +

PAGE 76

AMBITIONS MONDIALES

SPÉCIFICITÉS LOCALES

La GPC-ODD est un outil d'information et de priorisation participative des cibles des ODD dans une perspective visant à la réalisation des objectifs de développement durable à tous les niveaux : à l'échelle locale (communes, municipalités, villes, départements, etc.), nationale ou régionale ainsi que dans les entreprises, les administrations publiques, les organisations sous-régionales et celles de la société civile.

LA GRILLE DE PRIORISATION DES CIBLES DES ODD - GPC-ODD

Bien que les 17 ODD et leurs 169 cibles adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable soient universels et indissociables, ils s'appliquent dans le respect des réalités, capacités, niveaux de développement et priorités propres aux contextes nationaux ou locaux.

Dans les pays, régions ou collectivités territoriales où les besoins sont multiples et urgents, mais où les capacités et les ressources sont limitées, se pose ainsi la question de la « priorisation » des cibles des ODD, laquelle doit être encadrée pour au moins deux raisons principales.

Premièrement, en matière de développement durable, l'établissement des priorités est un exercice complexe qui allie l'évaluation de l'importance de la cible et son niveau d'atteinte à un instant T, dans un lieu donné. Cet exercice doit tenir

compte tant du contexte culturel et socio-économique dudit lieu que des interrelations directes ou indirectes entre les cibles.

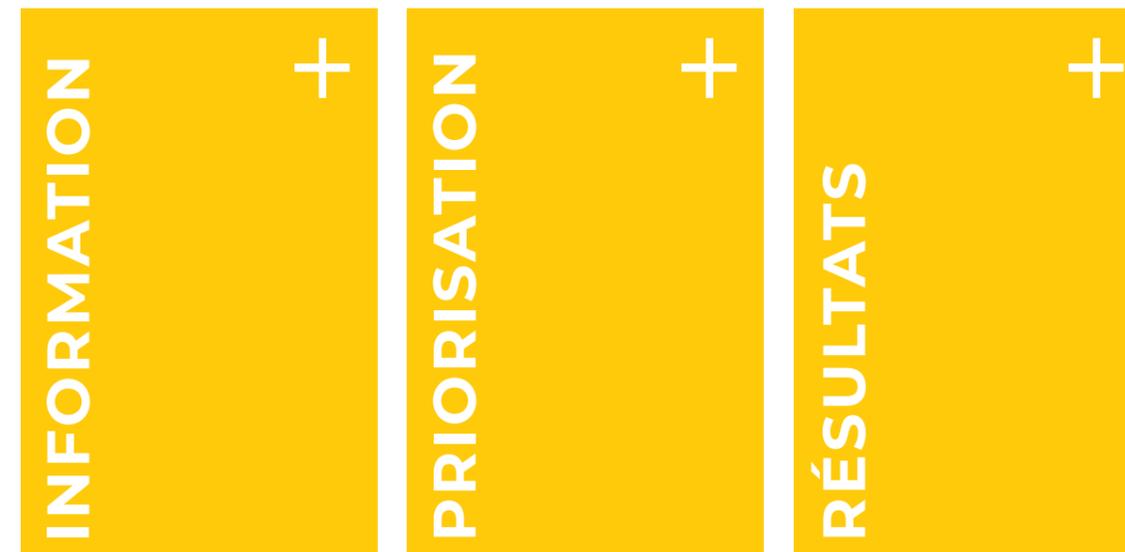
Deuxièmement, les ODD induisent un changement de paradigme dans l'élaboration des plans et stratégies de développement, à tous les niveaux : il s'agit aujourd'hui de concourir à la réalisation d'une vision mondiale et partagée, répondant à l'ambition de l'Agenda 2030 d'un monde sans pauvreté où l'humanité vit en harmonie avec la nature.

En ce sens, les ODD et leurs cibles constituent le cadre et les critères suivant lesquels ce monde doit être bâti. La priorisation est l'exercice collaboratif par lequel vont être déterminées, dans un contexte donné, les priorités et les actions urgentes à mener, de même que les actions à moyen et long termes à programmer pour contribuer à l'atteinte de cet objectif ambitieux.

POURQUOI UNE GRILLE DE PRIORISATION?

DÉTERMINER LES CIBLES PRIORITAIRES

Étant donné certaines contraintes pour les organisations à mettre en œuvre toutes les cibles, il est apparu nécessaire d'élaborer un outil capable de guider les pays, les régions, les collectivités locales ou encore les organisations publiques et privées dans cet important exercice de priorisation. Cette idée est à l'origine de la démarche engagée par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et ses partenaires de doter les acteurs concernés, d'un outil d'aide à la décision permettant de construire des politiques, des stratégies, des programmes et des projets qui répondent aux ambitions mondiales tout en tenant compte de leurs spécificités. Le concept d'une priorisation des cibles des ODD consiste à classer collectivement, dans un contexte, un territoire ou un secteur donné, les cibles des ODD par priorité (urgent, court, moyen ou long terme). Cette démarche doit tenir compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays, et respecter les priorités et politiques nationales. La priorisation est un exercice qui allie l'évaluation de l'importance d'une cible, son niveau d'atteinte à un moment précis et l'analyse des responsabilités selon l'échelle d'intervention appropriée, et ce, pour un territoire ou une organisation donnés.



LA GRILLE DE PRIORISATION EST UTILE EN PRÉSENCE D'ENJEUX MULTISECTORIELS NÉCESSITANT UNE ANALYSE INTÉGRÉE, DES ACTIONS TRANSVERSALES ET UNE COORDINATION D'INTERVENANTS À MULTIPLES ÉCHELLES.



LA GPC-ODD OFFRE AUX PLANIFICATEURS DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE PERMETTANT DE DÉFINIR UNE VISION, DES AXES STRATÉGIQUES, DES OBJECTIFS ET DES PISTES D'ACTIONS, AFIN D'ÉLABORER DES POLITIQUES, STRATÉGIES, PROGRAMMES ET PROJETS SPÉCIFIQUEMENT AXÉS SUR L'ATTEINTE DES ODD, SUIVANT L'ÉTAT DE LA SITUATION ET EN TENANT COMPTE DES COMPÉTENCES DÉVOLUES AUX ORGANISATIONS OU TERRITOIRES.

LA GPC-ODD EST IDÉALE POUR :

- + Informer les parties prenantes sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- + Prendre connaissance des ODD et de leurs cibles;
- + Créer un cadre de dialogue/concertation entre les différentes parties prenantes autour des ODD;
- + Déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) du territoire ou de l'organisation au regard de chaque cible;
- + Déterminer le niveau de priorité de chaque cible pour un temps et un territoire ou organisation donnés;
- + Mettre en exergue les synergies entre les cibles.

ASD OUTILS D'ANALYSE SYSTÉMIQUE DE DURABILITÉ

Les outils élaborés par l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Organisation internationale de la Francophonie aux fins d'analyse systémique de la durabilité sont des outils de questionnement, de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision.

“ L'ASD « permet de mettre en perspective les dimensions multiples du développement durable, les synergies et antagonismes entre les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Elle implique également de communiquer efficacement les éléments déterminants qui en ressortent pour susciter l'adhésion et la participation des parties prenantes » (Villeneuve et al., 2015).

OUTILS DE LA FAMILLE DES ASD :

+ **GADD** // GRILLE D'ANALYSE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (VILLENEUVE ET AL., 2016)

+ **FGDD** // FICHES DE GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (VILLENEUVE ET AL., 2016)

+ **GPC-ODD** // GRILLE DE PRIORISATION DES CIBLES DES ODD (INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

+ **GADD-A** // GRILLE D'ANALYSE DE DÉVELOPPEMENT (INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

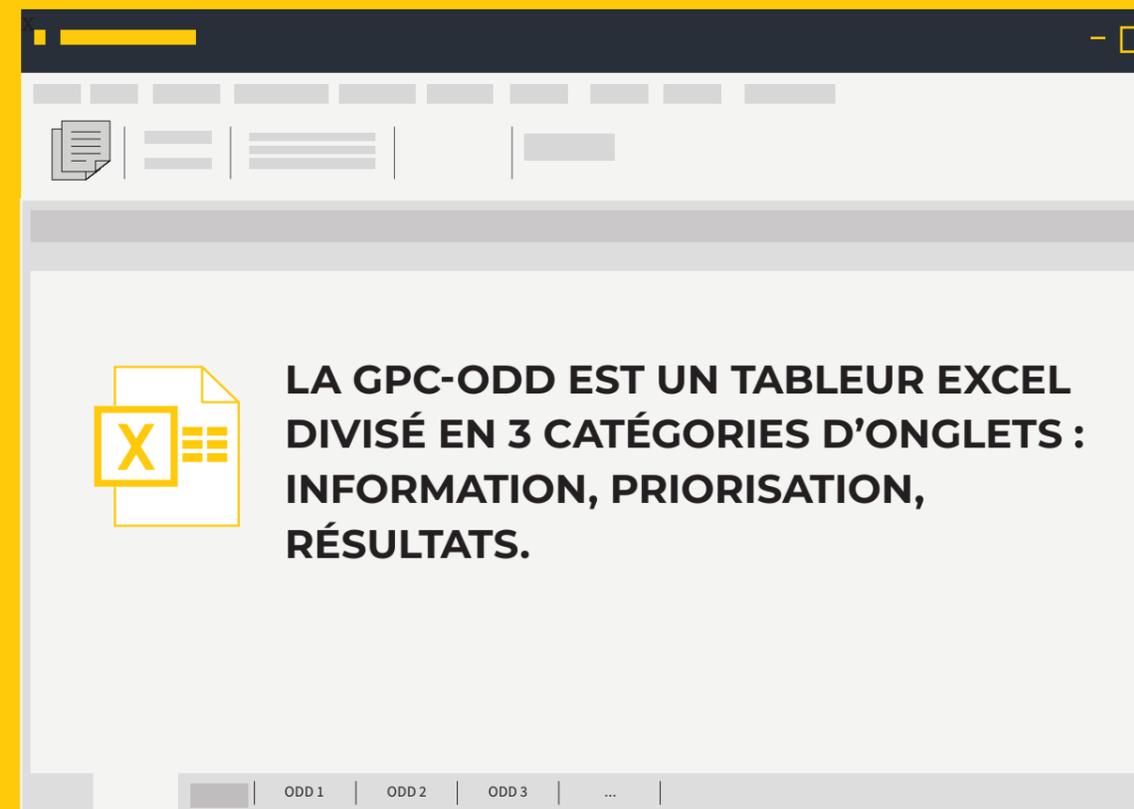


// NOTE

“ Cette posture « favorise l'implication des parties prenantes, implique la multidisciplinarité, facilite la communication et éclaire la prise de décision. Les outils favorisent la prise en considération des diverses dimensions du développement durable, la priorisation des actions à entreprendre, l'intégration des apports des différentes parties prenantes, l'évaluation et l'amélioration continue dans une démarche itérative et la reddition de comptes » (Tremblay et al., 2016).

ANALYSÉS ET EXPLOITÉS PAR LES PLANIFICATEURS, LES RÉSULTATS PERMETTRONT DE CONSTRUIRE DES PLANS ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ADAPTÉS AU CONTEXTE DE L'UTILISATEUR.

EN QUOI CONSISTE LA GRILLE?



01 // INFORMATION

Les premiers onglets de la GPC-ODD présentent l'outil et résument les éléments importants de la méthodologie et de l'interprétation des résultats. Ces derniers sont présentés de manière détaillée dans ce manuel.



ONGLETS : [ACCUEIL] [MÉTHODOLOGIE]
[MODALITÉS D'INTERPRÉTATION]
[EXPLOITATION DES RÉSULTATS]



02 // PRIORISATION

Chacun des 17 ODD est par la suite représenté par un onglet spécifique, où les utilisateurs sont appelés à évaluer et à documenter l'importance, la performance actuelle et les compétences associées (voir Section 2) pour chacune des cibles. Pour chaque ODD, la grille fournit un tableau à remplir comprenant les sections suivantes :

1. Énoncé de l'ODD
2. Énoncé des cibles
3. Enjeux : opportunités et menaces.
4. Importance de la cible
5. Performance de la cible
6. Documentation de la performance actuelle et description des mesures en place
7. Compétences
8. Forces et faiblesses
9. Niveau de priorité
10. Stratégies d'actions pouvant contribuer à l'atteinte de la cible



ONGLETS: [CONTEXTE], [ODD1], [ODD2] ... [ODD17]

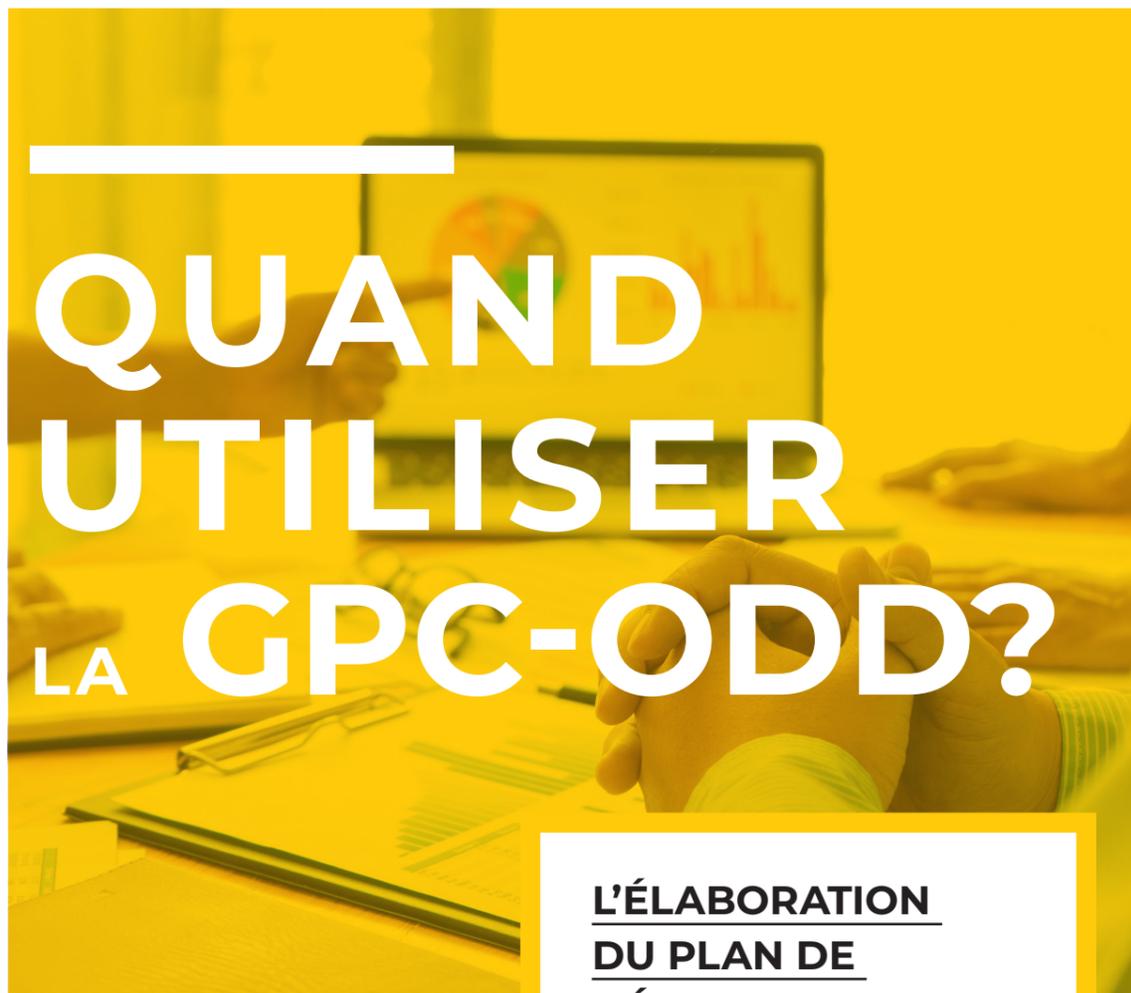


03 // RÉSULTATS

Ces onglets incluent des tableaux et des graphiques générés automatiquement au fur et à mesure que les onglets de priorisation des ODD sont remplis par les utilisateurs.



ONGLETS : [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] [RÉSULTATS-SYNTÈSES] [GRAPHIQUES PAR ODD]



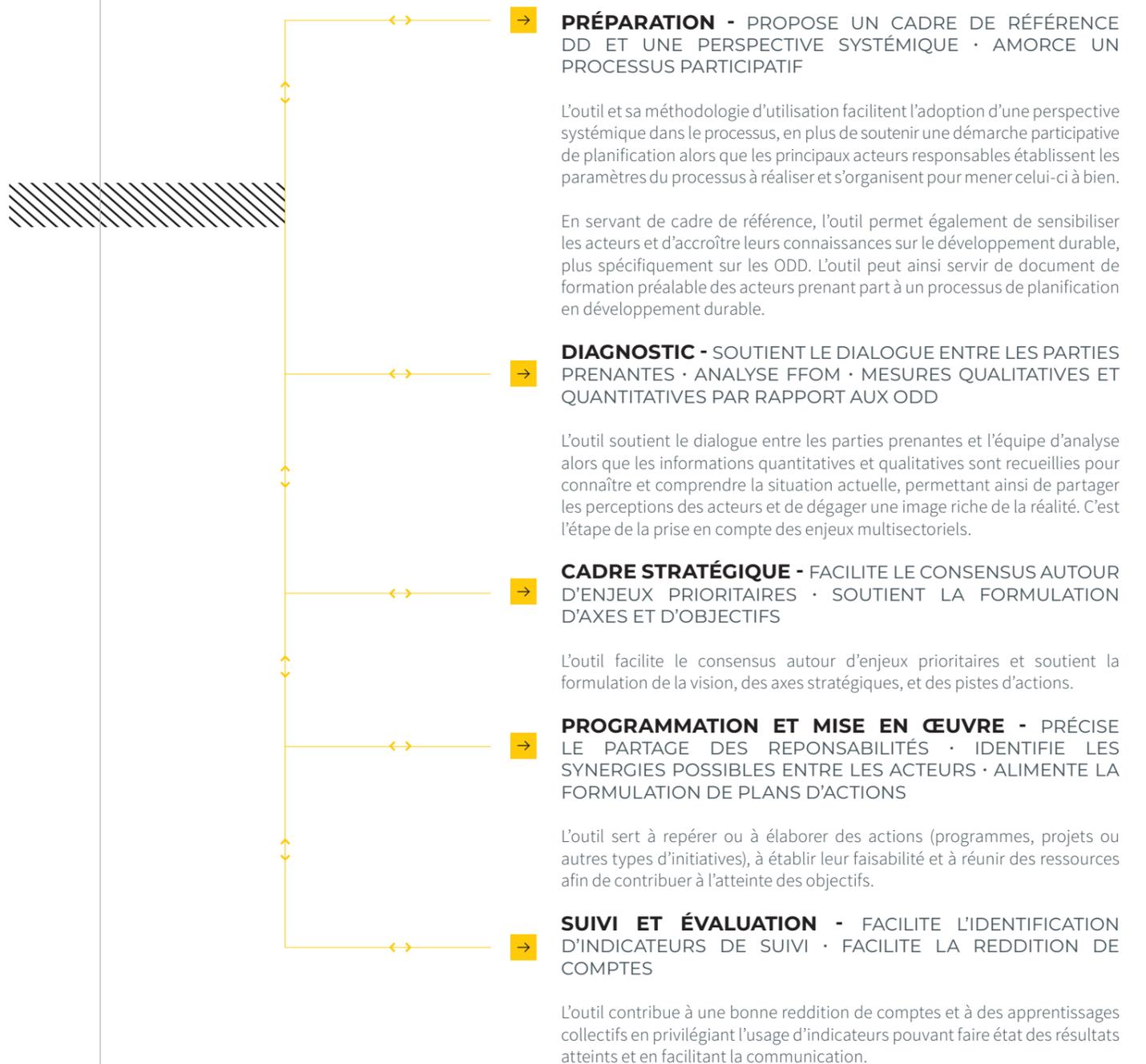
QUAND UTILISER LA GPC-ODD?

L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT S'INSCRIT DANS UN PROCESSUS QUI SE DÉCLINE EN PLUSIEURS PHASES ALLANT DU DIAGNOSTIC AU SUIVI-ÉVALUATION EN PASSANT PAR LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Cet outil devrait être utilisé en amont des processus de planification devant mener aux plans locaux, régionaux ou nationaux de développement, dans l'objectif de tenir compte de façon effective des ODD et de s'assurer que le plan concoure à leur atteinte. Il permet également de reconnaître les forces, faiblesses, opportunités et menaces du pays, de la région ou de la collectivité locale étudiée.

LA GPC-ODD PEUT SERVIR D'OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION À CHACUNE DE CES PHASES

Bien que les phases du processus de planification soient présentées ici de façon linéaire, le modèle fournit en réalité un cycle de planification où l'on retrouve des moments de validation à chacune des phases, parfois même des allers-retours entre les phases.



LES ÉTAPES DE CE MANUEL

01 //



ÉTAPES PRÉALABLES

Les étapes préalables peuvent être faites en remplissant l'**ONGLET [CONTEXTE]**.

- 01.1** CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRIORISATION
- 01.2** CHOIX DU RESPONSABLE ET DES ANALYSTES
- 01.3** CONNAISSANCE DES ODD ET DE LEURS CIBLES
- 01.4** COLLECTER DES INFORMATIONS SUR L'ATTEINTE DES CIBLES
- 01.5** RASSEMBLER LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION EXISTANTS
- 01.6** ORGANISER L'EXERCICE DE PRIORISATION

02 //

LES VALEURS NUMÉRALES DE 0 À 3 SONT UTILISÉES POUR DÉTERMINER L'IMPORTANCE DE CHAQUE CIBLE.

IMPORTANCE DES CIBLES

L'importance accordée aux cibles est l'élément qui permet de tenir compte des spécificités du pays, de la région, de la collectivité ou de l'organisation où est appliquée la priorisation.

LE NIVEAU D'IMPORTANCE EST UNE VALEUR SUBJECTIVE, BASÉE SUR LE RESENTI DES PARTICIPANTS À LA PRIORISATION.

Il s'agit, en quelque sorte, de calibrer l'outil.

Cette pondération de l'importance des cibles s'effectue en deux opérations : **LA DÉTERMINATION DES OPPORTUNITÉS ET DES MENACES ET LA DÉTERMINATION DE L'IMPORTANCE DES CIBLES.**

03 //

LES VALEURS NUMÉRALES DE 1 À 4 SONT UTILISÉES POUR DÉTERMINER LE NIVEAU DE PERFORMANCE ACTUEL.

PERFORMANCE ACTUELLE

L'évaluation de la performance permet de mesurer le degré actuel d'atteinte des cibles sur le territoire ou dans l'organisation où s'effectue la priorisation. Le niveau de performance est une valeur objective, basée sur l'état de situation au moment de l'évaluation.

L'échelle de notation utilisée pour déterminer le niveau de performance actuel contient les valeurs 1 à 4. Comme à l'étape précédente, ces valeurs sont déterminées par consensus.

04 //

LES VALEURS NUMÉRALES DE 1 À 4 SONT UTILISÉES POUR DÉTERMINER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE.

ANALYSE DES COMPÉTENCES

Il s'agit ici de déterminer à quelle échelle de gouvernance (du local au national) sont attribués les pouvoirs et responsabilités relatifs à la cible. Cette étape très importante vise à prendre en compte les pouvoirs réels, législatifs, réglementaires et budgétaires du pays, de la région, de la collectivité locale ou de l'organisation qui effectue la priorisation afin d'orienter les stratégies d'actions à inclure dans le plan ou la stratégie de développement.

Cette section se remplit en deux opérations : **L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET LE RELEVÉ DES FORCES ET FAIBLESSES.**

05 //

PRIORISATION DES CIBLES

La GPC-ODD constitue un outil d'aide à la décision. Il génère automatiquement un indice de priorité pour chaque cible dont l'importance et la performance ont été établies.

De façon générale, plus une cible est jugée importante et peu performante, plus elle sera prioritaire.

06 //



ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La Grille de priorisation des cibles des ODD permet d'obtenir une masse importante d'informations, qu'il faut ensuite interpréter, analyser et exploiter correctement en vue d'arriver à l'élaboration du plan de développement durable.

Il n'y a pas de méthodologie unique permettant d'y arriver : la planification n'est pas une science exacte, il n'existe pas de formule mathématique.

La grille propose un canevas méthodologique qui invite à réfléchir, sur la base des informations fournies par la GPC-ODD, à l'énoncé de la **VISION**, à la détermination des **AXES STRATÉGIQUES**, à l'identification des principaux **OBJECTIFS**, et à la formulation des **ACTIONS**, qui concourent à l'atteinte de chaque **CIBLE PRIORISÉE**.

MÉTHODOLOGIE D'UTILISATION

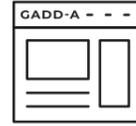
UNE DÉMARCHE ITÉRATIVE

La méthodologie d'utilisation de la GPC-ODD se décline en six étapes logiques, présentées dans le graphique ci-dessous. Il s'agit toutefois d'une démarche itérative en ce sens qu'il est souhaitable que les utilisateurs puissent revenir aux étapes réalisées à tout moment pour y apporter des modifications ou des éclaircissements, au besoin.



ÉTAPES PRÉALABLES	IMPORTANCE DES CIBLES	PERFORMANCE ACTUELLE	ANALYSE DES COMPÉTENCES	PRIORISATION DES CIBLES	ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	
01 -	02 -	03 -	04 -	05 -	06 -	<p>LES UTILISATEURS DOIVENT GARDER EN TÊTE LEUR CONTEXTE SPÉCIFIQUE AINSI QUE LEURS CONTRAINTES: TEMPS DISPONIBLE, ACCÈS AUX TECHNOLOGIES, MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES, ETC.</p>
<p>Qui est responsable? Qui participe aux ateliers? Quelles informations sont disponibles? Quels sont les documents de planification existants?</p>	<p>Quels sont nos enjeux, nos opportunités et nos menaces? Quel niveau d'importance doit être accordé à cette cible?</p>	<p>Quels programmes, stratégies ou projets sont mis en œuvre? Quel est le degré d'atteinte de cette cible vis-à-vis des indicateurs proposés?</p>	<p>Quelles sont nos forces et nos faiblesses? Quel est notre capacité d'actions? À quelle échelle de gouvernance sont attribués les pouvoirs et les responsabilités relatives à cette cible?</p>	<p>Quel est le niveau de priorité de la cible? Devrait-elle faire l'objet d'interventions urgentes, à court, moyen ou long terme?</p>	<p>Comment utiliser les résultats de la priorisation, les forces, faiblesses, opportunités et menaces, afin d'élaborer le PSPP?</p>	

ARBORESCENCE



25
ONGLETS

CONTENU
INFORMATIF

ACCUEIL

MODALITÉS
D'UTILISATION

MODALITÉS
D'INTERPRÉTATION

GRILLE
DE PRIORISATION

ÉTAPE
01

CONTEXTE

ÉTAPES
02-04

ÉTAPES
05

ÉTAPES
06

ODD 1
7 CIBLES

ODD 2
8 CIBLES

ODD 3
12 CIBLES

ODD 4
11 CIBLES

ODD 5
9 CIBLES

ODD 6
8 CIBLES

ODD 7
5 CIBLES

ODD 8
12 CIBLES

ODD 9
8 CIBLES

ODD 10
10 CIBLES

ODD 11
10 CIBLES

ODD 12
11 CIBLES

ODD 13
5 CIBLES

ODD 14
10 CIBLES

ODD 15
12 CIBLES

ODD 16
12 CIBLES

ODD 17
19 CIBLES

RÉSULTATS SYNTHÈSES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
GRAPHIQUES PAR ODD

EXPLOITATION
DES RÉSULTATS

01 // ÉTAPES PRÉALABLES



TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTAPES PRÉALABLES SONT CONSIGNÉES SOUS L'ONGLET [CONTEXTE].



01.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRIORISATION

L'ONGLET [CONTEXTE] donne accès à un tableau qui doit être rempli afin de situer dans le temps et l'espace l'exercice de priorisation et identifier les responsables de cet exercice ainsi que les personnes qui le conduiront.



Le tableau comporte huit rubriques :

- + Le pays, la région, la collectivité ou l'organisation concernés par l'exercice;
- + Le niveau d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans l'entité concernée;
- + Les documents PSPP existants ou en préparation;
- + Les sources d'information pertinentes sur l'état de la mise en œuvre des ODD;
- + L'organisme responsable de l'exercice de priorisation, les noms et titres des analystes, la personne responsable de l'analyse et des suites qui y seront données et les dates de l'analyse.

Il est essentiel que le responsable de l'exercice détermine en amont l'objectif de l'analyse puisque cela aura un effet sur la composition du groupe d'analystes.



Une analyse peut poursuivre plusieurs objectifs :

- + Informer les parties prenantes sur le PDD-H2030;
- + Connaître les cibles prioritaires des ODD sur lesquelles le PSPP devraient être axés;
- + Mettre à jour un PSPP pour tenir compte des ODD;
- + Réaliser un diagnostic participatif d'une collectivité locale en matière de développement durable;
- + Aider à une prise de décision;
- + Identifier des synergies entre les cibles;
- + Etc.



01.2 CHOIX DU RESPONSABLE ET DES ANALYSTES

L'atelier de priorisation est coordonné par un responsable de la structure assurant la maîtrise d'ouvrage de la planification (une personne-ressource ou une équipe). Son rôle est de soutenir l'ensemble du processus pour permettre des réflexions et des échanges dans les meilleures conditions possibles.



LE RESPONSABLE (ET SON ÉQUIPE) ASSUME L'ORGANISATION, LA COORDINATION ET L'ANIMATION DU PROCESSUS, QUI PEUT SE DÉROULER EN UN OU PLUSIEURS ATELIERS PARTICIPATIFS, EN PRÉSENTIEL OU EN LIGNE.

Le choix des participants aux ateliers de priorisation est crucial. Ils doivent représenter l'ensemble des parties prenantes du pays, de la région, de la collectivité ou de l'organisation analysées, en nombre et en qualité.

L'équipe d'analystes devraient être constituée en fonction du contexte et des objectifs de l'analyse. Chaque équipe devrait comporter entre **5 à 10 personnes issues d'horizons divers**, avec des expertises complémentaires, de manière à former une équipe multidisciplinaire.

En plus des représentants du promoteur, d'experts sectoriels et des parties prenantes, il est fortement recommandé de faire une place aux groupes vulnérables, marginalisés et minoritaires au sein de l'équipe.

Le responsable de l'atelier de priorisation déterminera **un chef de sous-groupe** et **un secrétaire** pour chaque équipe formée, le cas échéant.

01 // ÉTAPES PRÉALABLES



TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTAPES PRÉALABLES SONT CONSIGNÉES SOUS L'ONGLET [CONTEXTE].



01.3 CONNAISSANCE DES ODD ET DE LEURS CIBLES

Un des objectifs de la priorisation est de sensibiliser les participants aux ODD et à leurs cibles.

→ « LA SENSIBILISATION DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UNE PREMIÈRE ÉTAPE DU PROCESSUS PARTICIPATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDD-H2030 » (GNUD, 2016).

En fonction du contexte, du temps et des ressources disponibles, une introduction au PDD-H2030 et aux ODD devrait être offerte aux participants à l'exercice de priorisation des cibles (informations en ligne, présentation, etc.).

Dans le cas contraire, les participants devraient se voir donner accès au contenu des ODD et de leurs cibles avec la consigne d'en prendre connaissance en amont des ateliers de priorisation. Des informations sur les ODD sont également directement accessibles dans la GPC-ODD.



01.4 COLLECTER DES INFORMATIONS SUR L'ATTEINTE DES CIBLES

Les ODD et leurs cibles touchent un ensemble de domaines d'intervention qui relèvent de différents champs de compétence (énergie, climat, transports, santé, éducation, agriculture, industrie, etc.).

Pour plusieurs cibles, des actions sont souvent déjà engagées, des statistiques et indicateurs sont disponibles, des études existent.

→ EN AMONT DE L'EXERCICE DE PRIORISATION, IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE RASSEMBLER TOUT DOCUMENT PERTINENT PERMETTANT DE FAIRE UN BILAN OBJECTIF DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ATTEINTE DES CIBLES EN LIEN AVEC LES INFORMATIONS DISPONIBLES.

Ces informations seront particulièrement importantes à l'étape de l'évaluation de la performance (section 03).



01.5 RASSEMBLER LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION EXISTANTS

Pour mettre en œuvre le PDD-H2030, il est essentiel d'assurer une cohérence entre les documents stratégiques existants, les ODD et leurs cibles. À cette fin, il est pertinent de recenser les documents de planification, les plans d'actions et les stratégies sectorielles, existants ou en cours d'élaboration.

Ces informations seront particulièrement importantes à l'étape de la définition des « Stratégies d'actions pouvant contribuer à l'atteinte des cibles » (section 06).

01 // ÉTAPES PRÉALABLES

TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTAPES PRÉALABLES SONT CONSIGNÉES SOUS L'ONGLET [CONTEXTE]



01.6 ORGANISER L'EXERCICE DE PRIORISATION

L'organisation d'un atelier d'analyse favorisant la participation et l'inclusion de tous les analystes demande une bonne planification. Voici quelques conseils permettant le succès d'un tel atelier.

- + Définir des objectifs clairs et précis pour l'atelier.
- + Prévoir toute l'information et la documentation à transmettre ainsi que les moyens de communication à favoriser selon le profil des participants.
- + Mobiliser les participants en les contactant et s'assurer qu'ils détiennent toute l'information et la documentation nécessaires **EN AMONT** de la rencontre.
- + Prévoir des facilités pour inclure les groupes de personnes qui sont souvent marginalisées (ex. de la traduction en langue locale).
- + Prévoir le déroulement et l'animation de l'atelier en définissant le temps accordé à chacune des étapes ainsi que les règles de fonctionnement (en groupe et en sous-groupes).

→ **PRÉVOIR UNE JOURNÉE COMPLÈTE POUR LA DÉFINITION DE L'IMPORTANCE DES 169 CIBLES ET UNE DEUXIÈME POUR L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE.**

- + Pour assurer des échanges inclusifs, prévoir des sous-groupes de travail composés de **5 À 10 PERSONNES** (prévoir autant de sous-groupes que nécessaire).
- + Pour chacun des sous-groupes, désigner un **ANIMATEUR**, responsable du déroulement et des échanges, ainsi qu'un **SECRÉTAIRE** dont la tâche sera essentiellement la prise de notes et la consignation des informations dans l'outil Excel. Préparer les personnes qui auront à assumer ces rôles précis d'animation et de prise de notes.



DÉTERMINEZ PRÉALABLEMENT UN TEMPS LIMITE AUX ÉCHANGES POUR LA DÉTERMINATION DES NIVEAUX D'IMPORTANCE ET DE PERFORMANCE DE CHAQUE CIBLE (P. EX. 10 MINUTES)

IDÉALEMENT, TOUS LES GROUPES EFFECTUENT LA PRIORISATION DE L'ENSEMBLE DES CIBLES DES ODD. UNE MISE EN COMMUN ET UNE VALIDATION DES NIVEAUX D'IMPORTANCE ET DE PERFORMANCE EST ALORS EFFECTUÉE À LA FIN DE L'EXERCICE, EN SUIVANT LES PRINCIPES DU CONSENSUS.

DANS LE CAS OÙ LE TEMPS EST LIMITÉ, IL EST POSSIBLE DE DIVISER LE TRAVAIL EN DISTRIBUANT DES ODD À ANALYSER, À DIFFÉRENTS SOUS-GROUPES. LE RESPONSABLE DE LA PRIORISATION DOIT FAIRE EN SORTE DE DISTRIBUER ÉGALEMENT LE TRAVAIL, SOIT UN NOMBRE ÉQUIVALENT DE CIBLES AUX SOUS-GROUPES. POUR ÉVITER LES BIAIS DANS L'ANALYSE, IL EST SOUHAITABLE QUE PLUS D'UN SOUS-GROUPE TRAVAILLENT SUR LES MÊMES ODD. LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE NE DÉPENDRONT ALORS PAS DE L'OPINION D'UN SEUL GROUPE DE TRAVAIL.

- + Préparer les lieux de la rencontre en disposant la salle pour que tous aient accès à l'animateur et aux projections.
- + Assurer une circulation sécuritaire et le confort de tous les participants.
- + Prévoir le matériel nécessaire, notamment au moins **UN ORDINATEUR PORTABLE PAR SOUS-GROUPE DE TRAVAIL**, au besoin un vidéoprojecteur, les documents d'information, du papier, des crayons, etc., et assurer l'accès aux prises de courant.
- + Prévoir des pauses et s'assurer du bien-être des participants (rafraîchissements, restauration, etc.).
- + Évaluer l'atelier avec les participants afin de recueillir une rétroaction sur les activités.

→ **IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ QUE L'ÉVALUATION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE SOIT RÉALISÉE EN FONCTION DES TEXTES LÉGISLATIFS EN VIGUEUR DANS LE PAYS ET PAR UNE ÉQUIPE EXPERTE EN LA MATIÈRE, ET CE, AVANT LA TENUE DE L'ATELIER DE PRIORISATION.**

LA COORDINATION ET L'ANIMATION DU PROCESSUS, PEUVENT SE DÉROULER EN UN OU PLUSIEURS ATELIERS PARTICIPATIFS, **EN PRÉSENTIEL OU EN LIGNE.**

01 // ÉTAPES PRÉALABLES

LES BONNES PRATIQUES

L'INTERDISCIPLINARITÉ ET L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES PARTICIPANTS SONT DE GRANDS FACTEURS DE SUCCÈS.

REPRÉSENTATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES. Inviter des représentants de ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des associations de jeunes et de femmes, des entreprises privées de toutes les tailles ainsi que des organismes culturels, etc.

→ **À TITRE D'EXEMPLE, PLUS DE 200 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À UN ATELIER DE PRIORISATION DES CIBLES AU BURKINA FASO. UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES SONT GÉNÉRALEMENT CONVIÉES LORSQU'IL S'AGIT DE COLLECTIVITÉS LOCALES.**

GÉRER LE TEMPS. Bien que des discussions et des débats riches soient essentiels aux bons résultats de l'analyse, le temps n'est pas illimité. Déterminez préalablement un temps limite aux échanges pour la détermination des niveaux d'importance et de performance de chaque cible (p. ex. 10 minutes). Au besoin, passez à la cible suivante et revenez aux cibles problématiques en fin d'exercice.

// ATTENTION BIAIS POTENTIELS

Une sous-représentation d'un groupe peut mener à des biais. Par exemple, l'importance des cibles de l'ODD 5 « égalité entre les sexes » est systématiquement sous-estimée lorsque les femmes sont minoritaires durant l'analyse. Il y a un risque de non-acceptabilité des résultats de l'exercice ou de perte de crédibilité auprès de la population, qui serait alors en désaccord avec les priorités établies.

PRENEZ GARDE À LA MAUVAISE REPRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES.

02 // IMPORTANCE DES CIBLES

LA PREMIÈRE OPÉRATION liée à la détermination du niveau d'importance des cibles consiste à PRÉCISER **LES MENACES (OU LES RISQUES)** ET LES **OPPORTUNITÉS** QUI POURRAIENT LEUR ÊTRE ASSOCIÉES. Ces menaces et ces opportunités peuvent être de nature économique, sociale, culturelle, environnementale, etc. Elles peuvent être liées à des spécificités nationales, régionales, locales ou de l'environnement de l'organisation, à des pressions externes, à des contextes temporaires ou permanents. Il s'agit d'inscrire ces éléments dans la colonne correspondante et de justifier en quoi l'atteinte d'une cible est particulièrement importante, ou inversement.



PRÉVOIR UNE JOURNÉE COMPLÈTE POUR LA DÉFINITION DE L'IMPORTANCE DES 169 CIBLES.



02.1 OPPORTUNITÉS ET MENACES

Quels sont les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, etc., du pays, de la région ou de la collectivité qui expliquent que l'atteinte de telle cible soit particulièrement importante, ou inversement.

→ **VOICI QUELQUES EXEMPLES D'ÉLÉMENTS QUI PEUVENT CONSTITUER DES MENACES OU DES OPPORTUNITÉS, ET QUI PEUVENT ÊTRE ASSOCIÉS AUX CIBLES DE L'ODD 1 :**

- Éloignement des centres de développement économique
- Absence d'infrastructures
- Difficulté d'accès aux services de base
- Absence de programmes de soutien aux plus défavorisés
- Faible diversification de l'activité économique
- Difficulté d'accès au crédit
- Prix élevé des biens et services
- Vulnérabilité particulière aux changements climatiques
- Activité économique fortement agricole

LES VALEURS NUMÉRALES DE 0 À 3 SONT UTILISÉES POUR DÉTERMINER L'IMPORTANCE DE CHAQUE CIBLE.



LES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS ET DISCUTÉS PAR LES PARTICIPANTS SONT CONSIGNÉS DANS LA COLONNE [ENJEUX : OPPORTUNITÉS ET MENACES] POUR CHACUNE DES CIBLES.

PRÉCISEZ DANS LA COLONNE [ENJEUX : OPPORTUNITÉS ET MENACES] LES OPPORTUNITÉS ET LES MENACES (OU RISQUES) QUI POURRAIENT ÊTRE ASSOCIÉES À CHACUNE DES CIBLES, POUR LA ZONE ÉTUDIÉE. LES OPPORTUNITÉS ET LES MENACES PEUVENT ÊTRE LIÉES À DES SPÉCIFICITÉS NATIONALES OU LOCALES, À DES PRESSIONS EXTERNES, À DES CONTEXTES TEMPORAIRES OU PERMANENTS.

// OPPORTUNITÉS

Facteur externe susceptible d'apporter un appui à l'atteinte de la cible. Exemples : présence de pôles d'innovation, développement des infrastructures, niveau élevé d'éducation, proximité d'attrait touristiques, etc.

// MENACES

Facteur externe qui échappe au contrôle des autorités compétentes et qui peut avoir une incidence négative sur la cible. Exemples : réduction de la pluviométrie, vieillissement de la population, faible diversification économique, exode rural, etc.



UNE MÊME MENACE OU OPPORTUNITÉ PEUT SE RÉPÉTER POUR PLUS D'UNE CIBLE. CELA EST TOUT À FAIT NORMAL. UNE MENACE OU OPPORTUNITÉ RÉCURRENTÉ ORIENTERA LE PLANIFICATEUR DANS L'ÉNONCÉ DES AXES STRATÉGIQUES OU DES PISTES D'ACTION À ENVISAGER AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE SON PSPP.

02 // IMPORTANCE DES CIBLES

LA SECONDE OPÉRATION consiste à définir l'importance de chaque cible en fonction d'une échelle donnée. Suivant les opportunités et menaces spécifiques reconnues et discutées, les participants déterminent ensuite le niveau d'importance à accorder à chaque cible.



02.2 DÉTERMINATION DE L'IMPORTANCE DES CIBLES

→ L'ÉCHELLE DE NOTATION UTILISÉE POUR DÉTERMINER L'IMPORTANCE CONTIENT LES VALEURS 0 À 3.

L'importance reflète le poids que les participants accordent à une cible dans le contexte précis de la priorisation. Elle ne doit pas se baser sur les mesures déjà en place. Dès lors, la détermination de l'importance se révèle un exercice de dialogue entre les participants provenant de différents horizons. L'exercice doit être centré sur l'échange et l'écoute plutôt que sur le débat.

Les participants doivent savoir que l'importance d'une cible est une notation subjective. **ELLE REPOSE SUR LES VALEURS, LES POINTS DE VUE DE CHACUN DES PARTICIPANTS. LA RICHESSE DE L'EXERCICE PROVIENT DE CETTE RÉFLEXION COLLECTIVE ET CONSTRUCTIVE, ISSUE DU DIALOGUE, QUI PERMET DE FAIRE CONVERGER LES PARTICIPANTS VERS UNE DÉCISION COMMUNE, CONSENSUELLE.**

Le **CONSENSUS** suppose un accord général mais pas nécessairement l'unanimité. Il ne s'agit pas non plus du résultat d'un vote. Le consensus se satisfait de ce que tous les membres d'un groupe s'accrochent à la décision prise par le groupe. Ils peuvent « ne pas nécessairement être en accord avec chacun des aspects de la solution, mais s'accrocher de l'ensemble de la proposition » (CCME, 2014).

Chaque cible est notée en fonction de son importance dans le PSPP. Le groupe d'analystes détermine les pondérations par consensus.



LA VALEUR ACCORDÉE PAR LE GROUPE, DE MANIÈRE CONSENSUELLE, À L'IMPORTANCE D'UNE CIBLE EST DISCUTÉE ET CONSIGNÉE DANS LA COLONNE [IMPORTANCE DE LA CIBLE].

Pour chaque cible, le groupe d'analystes doit poser la question suivante :

DE 0 À 3, EN FONCTION DES OPPORTUNITÉS ET/OU DES MENACES RECONNUES, LE FAIT DE NE PAS ATTEINDRE CETTE CIBLE À L'HORIZON 2030 AURAIT-IL DES CONSÉQUENCES NULLES, FAIBLES, MOYENNES OU ÉLEVÉES POUR LE PAYS, LA RÉGION, LA COLLECTIVITÉ OU L'ORGANISATION ?

- 0 POINT** ▶ **NON APPLICABLE**
Cible non applicable pour le pays, la région, la collectivité ou l'organisation
- 1 POINT** ▶ **PEU IMPORTANTE**
Cible dont l'atteinte est jugée peu importante pour le pays, la région, la collectivité ou l'organisation
- 2 POINTS** ▶ **IMPORTANTE**
Cible dont l'atteinte est jugée importante pour le pays, la région, la collectivité ou l'organisation
- 3 POINTS** ▶ **TRÈS IMPORTANTE**
Cible dont l'atteinte est jugée très importante pour le pays, la région, la collectivité ou l'organisation

EXEMPLE : UNE CIBLE JUGÉE TRÈS IMPORTANTE SERA JUSTIFIÉE PAR LA PRÉSENCE DE MENACES OU D'OPPORTUNITÉS MAJEURES.

→ **LES PARTICIPANTS DÉTERMINENT CETTE IMPORTANCE PAR CONSENSUS. LA DÉTERMINATION DE L'IMPORTANCE SE RÉVÈLE UN EXERCICE DE DIALOGUE ENTRE LES PARTICIPANTS PROVENANT DE DIFFÉRENTS HORIZONS. L'EXERCICE DOIT ÊTRE CENTRÉ SUR L'ÉCHANGE ET L'ÉCOUTE PLUTÔT QUE SUR LE DÉBAT.**

02 // IMPORTANCE DES CIBLES

LES BONNES PRATIQUES

- + **PRENDRE UN TEMPS DE REcul.** Vérifier la cohérence des évaluations
Exemple : l'accès à l'eau potable est-elle vraiment moins importante que le transport en commun?
- + **GÉRER SON TEMPS.** Se donner une limite de temps (10 minutes par cible maximum) et y revenir au besoin.
- + **ANIMATEURS COMPÉTENTS.** Former, en amont de l'exercice, un groupe d'animateurs qui pourra répondre aux questions des participants, que ce soit sur la compréhension des ODD et des cibles, ou encore sur la méthodologie de l'outil.

// ATTENTION BIAS POTENTIELS

TOUTES LES CIBLES NE PEUVENT PAS ÊTRE DE NIVEAU TRÈS IMPORTANT. Les 17 ODD et les 169 cibles sont issus d'un long processus de consultation et de négociation. Par définition, les cibles représentent les priorités mondiales en matière de DD et sont donc toutes fondamentalement pertinentes. Il est courant, pour un participant qui découvre une cible pour la première fois, d'avoir le réflexe d'évaluer cette cible comme très importante. Or, un niveau d'importance élevé (3, très important) ou faible (1, peu important) doit être justifié par une menace ou une opportunité spécifique au pays, à la région, à la collectivité territoriale ou à l'organisation étudiée.

→ **EXEMPLE :** la cible 2.3, relative à la productivité agricole, pourrait être très importante dans une région dont l'économie est principalement basée sur l'agriculture, ou subissant de forts impacts des changements climatiques. Ou encore, la cible 11.2, relative à l'accès à des systèmes de transport, serait peu importante dans des collectivités disposant déjà de moyens de transport efficaces.

L'IMPORTANT N'EST PAS FONCTION DE LA PERFORMANCE. Une cible ne devrait pas être jugée peu importante simplement parce que le pays, la région, la collectivité ou l'organisation est déjà en voie d'atteindre la cible. Il ne faut pas confondre ces deux notions.

L'IMPORTANT N'EST PAS FONCTION DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION, NI DU BUDGET. Même si la région, la collectivité ou l'organisation étudiée n'a pas, a priori, la compétence d'intervenir sur une cible donnée, cela ne veut pas dire que l'atteinte de cette cible n'est pas importante aux yeux de la population. Dans ce cas, des pistes d'actions indirectes (plaidoyer, sensibilisation, etc.) pourraient être envisagées.

L'IMPORTANT DOIT TENIR COMPTE DU CONTEXTE CULTUREL. Les cibles sont mondiales, mais n'ont pas nécessairement la même valeur en raison des différences culturelles.

ATTENTION AUX LONGUES CIBLES. Certaines cibles sont longues et contiennent des énumérations. Par exemple, la cible 3.3 consiste à « mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et à combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et d'autres maladies transmissibles ». Retenez seulement ce qui vous concerne. Cette cible pourrait par exemple être très importante dans un contexte de fort taux de paludisme seulement.

ATTENTION AUX FORTES PERSONNALITÉS. Le piège de la forte personnalité qui prend souvent la parole pour imposer son point de vue et sa notation, empêchant les autres de faire valoir les leurs, doit être évité. Ce biais peut être amenuisé grâce à une composition équilibrée du groupe de travail. L'animateur du groupe a cependant un rôle clé à jouer. Il doit s'assurer que la parole est équitablement distribuée et que tous les points de vue sont bien pris en compte dans la notation finale.

03 // PERFORMANCE ACTUELLE

QUEL EST LE DEGRÉ ACTUEL D'ATTEINTE DES CIBLES ?

UNE FOIS QUE L'IMPORTANCE DE CHAQUE CIBLE A ÉTÉ DÉTERMINÉE, IL FAUT ÉVALUER LA PERFORMANCE À LEUR ÉGARD. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE **PERMET DE MESURER LE DEGRÉ ACTUEL D'ATTEINTE DES CIBLES SUR LE TERRITOIRE OU DANS L'ORGANISATION OÙ S'EFFECTUE LA PRIORISATION.**

→ **PRÉVOIR UNE JOURNÉE COMPLÈTE POUR L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE.**



L'ÉCHELLE DE NOTATION UTILISÉE POUR DÉTERMINER LE NIVEAU DE PERFORMANCE ACTUEL CONTIENT LES VALEURS 1 À 4

Pour chacune des cibles, le groupe d'analystes doit poser la question suivante :

DE 1 À 4, QUEL EST LE NIVEAU DE PERFORMANCE ACTUEL DE LA CIBLE POUR LE PAYS, LA RÉGION OU LA COLLECTIVITÉ LOCALE AU REGARD DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ?

NOTE : LES INDICATEURS PEUVENT ÊTRE CEUX PROPOSÉS PAR LES NATIONS UNIES - DÉJÀ INCLUS DANS LE FICHIER EXCEL - OU D'AUTRES INDICATEURS PLUS SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE DE L'ANALYSE.

- 1 POINT** ▶ **CRITIQUE - PAS DU TOUT ATTEINTE**
La situation relative à cette cible est jugée critique; la situation est très inconfortable et il est nécessaire d'apporter rapidement des correctifs.
- 2 POINTS** ▶ **PROBLÉMATIQUE - ATTEINTE EN PARTIE**
La situation relative à cette cible est jugée problématique; la situation est relativement inconfortable; il existe une grande marge d'amélioration, même si certains résultats sont visibles sur le terrain.
- 3 POINTS** ▶ **PERFECTIBLE - EN VOIE D'ÊTRE ATTEINTE**
La situation relative à cette cible est jugée perfectible; la situation est confortable, sans être parfaite; des améliorations sont encore possibles.
- 4 POINTS** ▶ **EXCELLENTE - ATTEINTE**
La situation relative à cette cible est jugée excellente; la situation actuelle est très confortable, le pays, la région ou la collectivité pouvant faire figure d'exemples.

→ LE NIVEAU DE PERFORMANCE EST UNE VALEUR OBJECTIVE, BASÉE SUR L'ÉTAT DE SITUATION AU MOMENT DE L'ÉVALUATION.

NOTE : SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS À L'EXERCICE DE PRIORISATION ET LEURS PROFILS, OU EN RAISON D'UN TEMPS LIMITÉ ALLOUÉ À L'EXERCICE, IL EST POSSIBLE DE CONFIER L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À UN GROUPE D'EXPERTS PLUS RESTREINT.

03 // PERFORMANCE ACTUELLE

UNE FOIS LA PERFORMANCE PONDÉRÉE, LES PARTICIPANTS DOIVENT JUSTIFIER LEUR ÉVALUATION EN DÉCRIVANT LES ACTIONS ET MESURES QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ PLANIFIÉES OU MISES EN ŒUVRE PAR LE PAYS, LA RÉGION OU LA COLLECTIVITÉ LOCALE QUI CONTRIBUENT À L'ATTEINTE DE CETTE CIBLE DANS LA **COLONNE [DOCUMENTATION DE LA PERFORMANCE ACTUELLE ET DESCRIPTION DES MESURES EN PLACE]**.

C'est en quelque sorte une justification du niveau de performance actuel, ou du niveau d'atteinte de la cible. Une cible atteinte devrait pouvoir s'expliquer par plusieurs éléments positifs déjà mis en œuvre.

// JUSTIFICATION

Les participants utilisent l'ensemble des informations à leur disposition pour documenter leur évaluation. En ce sens, ils peuvent mentionner :

- L'inscription d'enjeux associés à la cible dans le ou les documents de planification;
- Les programmes et stratégies existants, avec les organisations responsables;
- Les mesures, projets et actions mis en œuvre sur le territoire;
- Les partenaires actifs quant à ces enjeux;
- Les statistiques et indicateurs de suivi pertinents;
- Les financements disponibles.



LA VALEUR CONSENSUELLE DE 1 À 4 POINTS, EST CONSIGNÉE DANS LA COLONNE [PERFORMANCE ACTUELLE] POUR CHACUNE DES CIBLES.



→ AFIN DE FACILITER L'ÉVALUATION, LES INDICATEURS DES CIBLES PROPOSÉS PAR LE PDD-H2030 S'AFFICHENT DANS UNE FENÊTRE DE COMMENTAIRES DANS LA **COLONNE [PERFORMANCE ACTUELLE]**.

FIGURE

03.0

ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

	Document	Performance	Indicateurs	Commentaires
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>				
1.1				
1.2				
1.3				

Indicateurs proposés:
1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé à l'échelle internationale, par sexe, âge, situation d'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

03 // PERFORMANCE ACTUELLE

LES BONNES PRATIQUES

DANS LA RECHERCHE DE CONSENSUS, TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT POUVOIR EXPRIMER LEUR OPINION.

// ATTENTION BIAIS POTENTIELS

ÉVALUER L'IMPORTANT ET LA PERFORMANCE DE FAÇON INDÉPENDANTE. Idéalement, évaluez uniquement l'importance de chacune des cibles avant d'entamer le processus d'évaluation de la performance, pour éviter toute confusion entre ces deux notions.

ÊTRE HUMBLE ET OBJECTIF. Plus l'évaluation de la performance est objective, plus les résultats de l'exercice de priorisation seront utiles. Il n'est pas souhaitable d'être exagérément critique envers l'évaluation de la performance des cibles, ni trop complaisant.

GROUPE D'EXPERTS. Selon le nombre de participants à l'exercice de priorisation et leurs profils, ou en raison d'un temps limité alloué à l'exercice, une solution envisageable est de confier l'évaluation de la performance à un groupe d'experts plus restreint dont les membres possèdent des expertises pointues pouvant répondre le plus objectivement possible relativement à la performance de chaque cible. Le groupe devra néanmoins s'assurer de bien documenter et justifier son évaluation avant de la présenter à l'ensemble des participants à l'exercice.

NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS. Dans la recherche de consensus, tous les participants doivent pouvoir exprimer leur opinion. Bien qu'un expert puisse avoir une connaissance pointue d'un domaine donné et devenir ainsi une personne ressource pour juger plus objectivement de l'état d'atteinte d'une cible, son jugement peut aussi être altéré.

→ **EXEMPLE :** un haut responsable du ministère de la Santé et des Services sociaux, pourrait avoir tendance à juger plus positivement l'atteinte des cibles de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), car se trouvant en conflit d'intérêts. Dans tous les cas, le niveau de performance d'une cible doit être bien justifié, argumenté, documenté.

LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, OU ENCORE LA PRÉSENCE DE NOMBREUSES ORGANISATIONS DANS UN DOMAINE DONNÉ, N'EST PAS UN ARGUMENT SUFFISANT POUR JUSTIFIER L'ATTEINTE D'UNE CIBLE.

→ **EXEMPLE :** ce n'est pas nécessairement parce que l'État a accru le financement consacré à la construction d'écoles que les cibles sur l'accès à l'éducation sont atteintes.

ATTENTION À BIEN COMPRENDRE LES CIBLES. Certaines cibles peuvent faire référence à des notions nouvelles ou inconnues des participants. La lecture des indicateurs des Nations Unies quant au niveau d'atteinte de la cible permet d'aider à bien comprendre la cible et de juger de son niveau d'atteinte.

→ **EXEMPLE :** « Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation de marchés publics » (cible 12.7) va bien au-delà du respect minimal des lois en vigueur.

04 // ANALYSE DES COMPÉTENCES

À QUELLE ÉCHELLE
DE GOUVERNANCE
SONT ATTRIBUÉS
LES **POUVOIRS** ET
RESPONSABILITÉS

04.1
L'ÉVALUATION
DES COMPÉTENCES

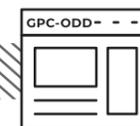
04.2
LE RELEVÉ
DES FORCES ET FAIBLESSES



LA VALEUR DU NIVEAU DE COMPÉTENCE EST CONSIGNÉE DANS LA COLONNE [COMPÉTENCES].

04.1 L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Il est fortement conseillé que l'évaluation des niveaux de compétence soit réalisée en fonction des textes législatifs en vigueur dans le pays et par une équipe experte en la matière, et ce, avant la tenue de l'atelier de priorisation. Cela permettra de s'assurer de la justesse de l'évaluation et de gagner du temps lors de l'exercice de priorisation : il n'est pas utile que cette évaluation s'effectue avec l'ensemble des participants.



→ L'ÉCHELLE DE NOTATION UTILISÉE POUR DÉTERMINER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE SELON LES SITUATIONS SUIVANTES CONTIENT **LES VALEURS 1 À 4.**

04 // ANALYSE DES COMPÉTENCES

04.1 L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES (SUITE)

L'évaluation pourrait notamment être pilotée par l'équipe de coordination, accompagnée par des experts des ministères responsables de la planification, de l'administration territoriale ou autres. Le résultat concernant les niveaux de compétence pourra être utilisé pour d'autres exercices de priorisation des cibles des ODD dans le même pays.

**IL N'EST PAS UTILE QUE CETTE ÉVALUATION
S'EFFECTUE AVEC L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS.**



NOTEZ DANS LA **COLONNE [COMPÉTENCE]** LE NIVEAU ESTIMÉ DE COMPÉTENCE (OU DE RESPONSABILITÉ), SUR LE PLAN JURIDIQUE, DONT DISPOSE L'ADMINISTRATION NATIONALE, RÉGIONALE OU LOCALE (SELON LE CAS) POUR AGIR SUR CHACUNE DES CIBLES.

1 POINT

1

COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Les collectivités locales disposent des compétences pleines et entières pour agir sur cette cible. Elles ont le pouvoir d'agir de manière directe, efficace et adaptée.

2 POINTS

2

COMPÉTENCE PARTAGÉE ENTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'ÉTAT

Les collectivités locales disposent de certaines compétences pour agir sur cette cible, mais ces compétences sont partagées avec l'État. Les collectivités locales ont toutefois la capacité d'agir de manière directe, en collaboration avec d'autres acteurs.

3 POINTS

3

COMPÉTENCE DE L'ÉTAT APPUYÉE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'État central dispose des principales compétences nécessaires pour agir sur cette cible, mais peut déléguer la mise en œuvre des stratégies, des programmes, et des actions à l'échelle locale. Les collectivités locales disposent de certaines capacités d'actions sur le terrain, mais ne disposent pas du pouvoir décisionnel.

4 POINTS

4

COMPÉTENCE EXCLUSIVE DE L'ÉTAT

L'État central dispose des compétences pleines et entières pour agir sur cette cible. Les collectivités locales ne disposent pas des capacités d'actions, mais elles peuvent parfois influencer les priorités par des représentations à l'échelle nationale.

04 // ANALYSE DES COMPÉTENCES

04.2

LE RELEVÉ DES FORCES ET FAIBLESSES

-

Les forces et les faiblesses se réfèrent aux capacités d'actions réelles sur le terrain. Jumelées au niveau de compétence, elles permettent de déterminer les leviers dont le pays, la région, la collectivité où l'organisation dispose pour faire face aux enjeux soulevés.

Cette section remplie par les participants (ou l'équipe d'experts) précise, par exemple :

- + La nature des capacités selon l'échelle d'application (territoriale ou organisationnelle);
- + Les ressources humaines, financières et techniques disponibles;
- + Les partenaires en place qui peuvent agir sur la cible;
- + La nature des relations entre l'État et les collectivités concernant les enjeux de la cible, etc.

FORCES - FACTEUR INTERNE QUI PEUT ÊTRE D'UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE POUR LA CIBLE, TEL QUE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES.

FAIBLESSES - FACTEUR INTERNE QUI PEUT PORTER ATTEINTE À L'EFFICACITÉ DES ACTIONS, NOTAMMENT LE MANQUE D'EXPÉRIENCE, LES LIMITATIONS BUDGÉTAIRES, LE MANQUE DE CONTACTS APPROPRIÉS, L'INSUFFISANCE DES CAPACITÉS, ETC.

→ LES FORCES ET FAIBLESSES DOIVENT RÉFÉRER AUX CAPACITÉS D'ACTIONS RÉELLES SUR LE TERRAIN DES ACTEURS.



LA COLONNE [FORCES ET FAIBLESSES] PERMET DE CONSIGNER LES INFORMATIONS DISCUTÉES PAR LES PARTICIPANTS ET LES EXPERTS.

04.2

LE RELEVÉ DES FORCES ET FAIBLESSES (SUITE)

-

// ORGANISATIONS

CAS SPÉCIFIQUE AUX ORGANISATIONS

Bien que la GPC-ODD soit un outil universel, la détermination des compétences s'adresse plus spécifiquement à une collectivité territoriale, une région, un pays.

Néanmoins, dans le cas d'un exercice de priorisation des cibles des ODD auprès d'une organisation ou d'une entreprise, la même logique doit prévaloir : mon organisation ou entreprise possède-t-elle tous les leviers pour agir sur la cible? Quelles sont les stratégies d'actions directes ou indirectes qui peuvent être incluses dans la stratégie de développement durable de mon organisation? Une organisation qui posséderait tous les leviers pour agir sur une cible donnée inscrirait alors un niveau de compétence 1, par exemple.

Dans tous les cas, il demeure très important de renseigner les forces et faiblesses de l'organisation ou de l'entreprise. La connaissance des forces et faiblesses de l'organisation est pertinente pour proposer des pistes d'actions appropriées.

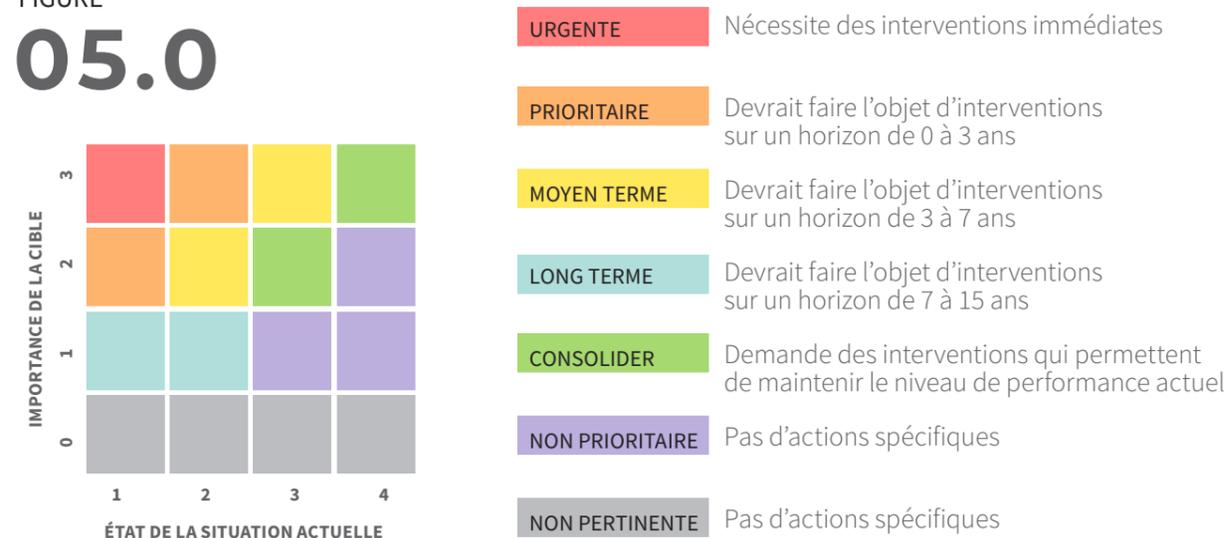
05 // PRIORISATION DES CIBLES

LE NIVEAU DE PRIORITÉ DE LA CIBLE EST DÉTERMINÉ AUTOMATIQUEMENT PAR L'OUTIL EN FONCTION DE SES NIVEAUX D'IMPORTANCE ET DE PERFORMANCE ACTUELS.

De façon générale, plus une cible est jugée importante et peu performante, plus elle sera jugée prioritaire. Il sera alors urgent d'intervenir et de mettre en œuvre des stratégies d'actions pour cette cible. Inversement, pour les cibles moins importantes et déjà performantes, le niveau de priorité sera moins élevé.

FIGURE

05.0



→ LA COLONNE [STRATÉGIES D' ACTIONS POUVANT CONTRIBUER À L'ATTEINTE DE LA CIBLE] EST PRÉVUE DANS LA GPC-ODD POUR SUGGÉRER DES STRATÉGIES D' ACTIONS POUVANT CONTRIBUER À L'ATTEINTE DE LA CIBLE.

DE TELLES SUGGESTIONS SONT INDISPENSABLES POUR LES CIBLES NOTÉES « URGENTES », « PRIORITAIRES » OU « À CONSOLIDER ».



LE NIVEAU DE PRIORITÉ EST PRÉCISÉ AUTOMATIQUEMENT DANS LA COLONNE DE LA CIBLE ET DANS LE TABLEAU DANS L'ONGLET [RÉSULTATS].

Bien que la GPC-ODD suggère une priorisation des cibles des ODD, il est essentiel que les responsables effectuent leur propre interprétation lors de l'exploitation des résultats. L'outil ne vise pas à se substituer au jugement des experts, mais plutôt à soutenir la prise de décision.

En réponse à la priorisation, les participants sont invités à proposer des mesures permettant d'atteindre les cibles. Ces propositions peuvent être de nature stratégique (inscription dans une stratégie nationale, locale ou sectorielle) ou pratique (mise en place de programmes ou de projets). Elles peuvent aussi s'inspirer d'initiatives d'autres pays, de bonnes pratiques, de la littérature, d'expériences ou de connaissances personnelles des participants, etc.

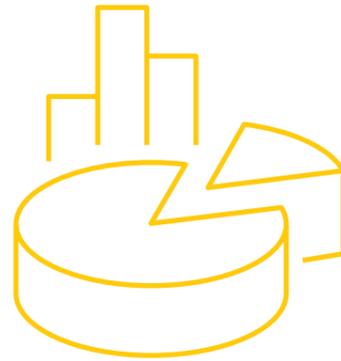
À ce stade-ci, les propositions de mesures pouvant améliorer l'atteinte de la cible provenant des participants devraient toutes être notées dans l'outil, et ce, sans se préoccuper des critères de faisabilité. Les propositions pourront ultérieurement être analysées par les responsables de la planification en fonction de leur faisabilité ou de leurs retombées. À ce stade-ci, il importe plutôt de réunir un ensemble d'idées et de pistes d'action provenant des participants.

// BONNES PRATIQUES

PROPOSER DES PISTES D' ACTIONS À TOUT MOMENT : les participants à l'exercice de priorisation sont invités à formuler des pistes d'actions à n'importe quel moment, à n'importe quelle étape. Cela permet de consigner dans la grille toute bonne idée qui serait issue des discussions entre les participants. Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de l'exercice pour formuler des stratégies d'actions. Toutefois, **IL EST NÉCESSAIRE DE DÉFINIR DES STRATÉGIES D' ACTIONS POUR TOUTES LES CIBLES JUGÉES « URGENTES », « PRIORITAIRES » OU « À CONSOLIDER ».**

06 //

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS



Différents résultats sont générés automatiquement par la GPC-ODD. Ceux-ci visent à synthétiser l'information et à soutenir la prise de décision concernant la priorisation des cibles des ODD et, de la même manière, la planification qui s'en suit. Plusieurs éléments graphiques sont intégrés à l'outil, facilitant la reddition de comptes et la communication des résultats de la priorisation.

Les résultats sont de nature différente et ont des fonctions distinctes. On y retrouve :

6.1 LES RÉSULTATS-SYNTHÈSES, OFFRANT UNE VISION D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE DE PRIORISATION EN FONCTION DES 17 ODD ET DES NIVEAUX DE PRIORITÉ.

6.2 LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS, RAPPORTANT LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE POUR CHACUNE DES 169 CIBLES ET FOURNISSANT TOUS LES ÉLÉMENTS UTILES AUX RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION.

6.3 LES GRAPHIQUES PAR ODD, PRÉSENTANT UN APERÇU GRAPHIQUE DE LA PRIORISATION DES CIBLES DANS UN ODD.

06.1 RÉSULTATS-SYNTHÈSES

Ces résultats fournissent un portrait général de la priorisation effectuée. Il est possible à la fois de visualiser combien de cibles sont prioritaires par ODD ou parmi l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui s'organise autour des « 5P » car il est au service des **POPULATIONS (ODD 1-7)**, de la **PROSPÉRITÉ (ODD 8-12)**, de la **PLANÈTE (ODD 13-15)**, de la **PAIX (ODD 16)** et des **PARTENARIATS (ODD 17)**.

Puisqu'il est généré automatiquement, le tableau peut être présenté directement aux participants comme résultat préliminaire de l'exercice à la fin de l'atelier de priorisation. En cours d'analyse, il est également utile de s'y référer pour prendre du recul sur l'exercice réalisé. Comme il a été mentionné précédemment, la démarche proposée est itérative et il est possible de revenir sur les étapes finalisées pour y apporter des modifications, au besoin.

NOTE : L'EXAMEN DES RÉSULTATS FIGURANT DANS L'ONGLET [RÉSULTATS SYNTHÈSES] POURRAIENT MONTRER QUE TOUTES LES CIBLES ANALYSÉES SONT URGENTES OU PRIORITAIRES. DANS CE CAS, IL SERAIT PERTINENT POUR LES PARTICIPANTS DE REVOIR LEURS NOTATIONS AFIN DE S'ASSURER D'UNE MEILLEURE DISCRIMINATION ENTRE LES ÉVALUATIONS PROPOSÉES. (VOIR LA FIGURE 6.1)

FIGURE 06.1

RÉSULTATS-SYNTHÈSES		169	169	0	169	0	0	0	0	0	0
ODD 1		7	7		7						
ODD 2		8	8		8						
ODD 3		13	13		13						
ODD 4		10	10		10						
ODD 5		9	9		9						
ODD 6		8	8		8						
ODD 7		5	5		5						
...		12	12		12						

06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

06.1 RÉSULTATS-SYNTHESES (SUITE)

À CE STADE, ET AUX FINS D'ANALYSE, IL EST INTÉRESSANT DE FAIRE QUELQUES PREMIÈRES OBSERVATIONS.

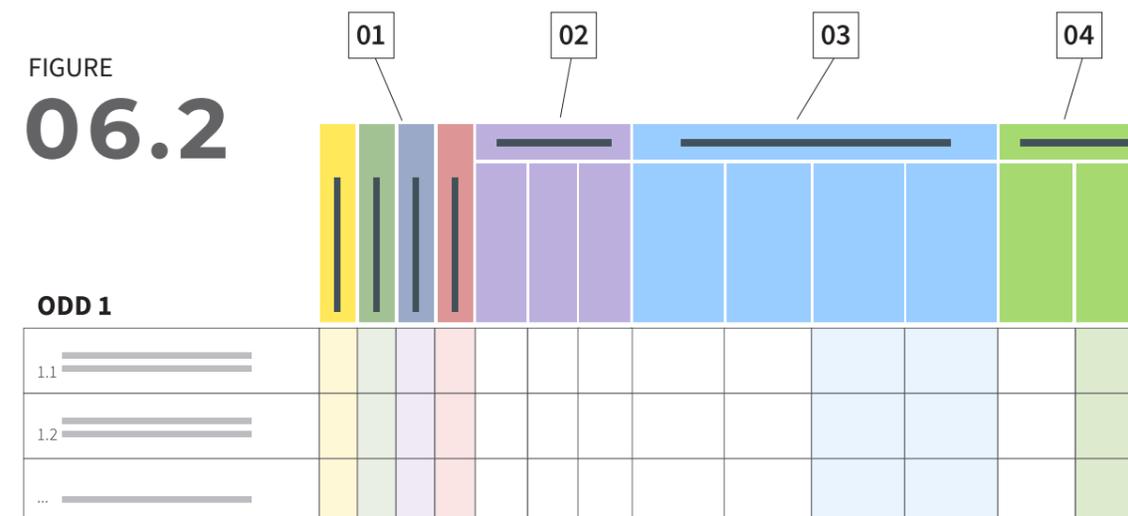
PAR EXEMPLE :

- + Y a-t-il une des 5 dimensions de l'Agenda 2030 (populations, prospérité, planète, paix, partenariats) ayant des cibles majoritairement urgentes ou prioritaires? Les urgences et priorités sont-elles équilibrées entre les ODD?
- + Quelle est la nature des priorités? (Par exemple, la cible 6.1, l'accès universel à l'eau potable, doit être consolidée, mais la cible 6.3, l'amélioration de la qualité de l'eau, est urgente.)
- + Y a-t-il des incohérences dans les résultats? Si oui, il faut revenir à l'évaluation des cibles problématiques et questionner les justificatifs d'importance et de performance.
- + A-t-on réussi à réaliser une priorisation, ou un trop grand nombre de cibles sont jugées urgentes? Le but de l'exercice est d'arriver à prioriser les cibles. Il y a forcément des cibles plus urgentes que d'autres.
- + Est-il possible que les cibles de certains ODD (p. ex. l'ODD 5, l'égalité des sexes) aient été sous-évaluées?
- + Quels sont les liens, les synergies, les enjeux communs entre les différentes cibles urgentes/prioritaires? Etc.

06.2 RÉSULTATS DÉTAILLÉS

LES RÉSULTATS REPRÉSENTÉS DANS L'ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] GÉNÉRÉS AUTOMATIQUEMENT PAR LA GPC-ODD, FIGURENT DANS UN TABLEAU COMPORTANT QUATRE SECTIONS.

- 01. LE NIVEAU DE PRIORITÉ**
- 02. LA LOCALISATION DES ODD**
(articulation entre les niveaux de planification local et national)
- 03. LES PISTES D' ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE**
- 04. L'ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM)**



06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

01

SECTION 01. ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] LE NIVEAU DE PRIORITÉ

La première section reprend les valeurs retenues pour l'importance de la cible, sa performance actuelle et le niveau de compétence. Le niveau de priorité généré par l'outil y est rapporté.

02

SECTION 02. ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] LA LOCALISATION DES ODD

La deuxième section réunit les informations concernant la « localisation des ODD » et donc le potentiel d'ancrage local des cibles ayant fait l'objet de l'analyse. L'objectif est de susciter la réflexion sur les leviers d'actions directs/indirects ou le rôle des échelles locales ou nationales dans la mise en œuvre des actions concourant à l'atteinte de chaque cible. Ces résultats indiquent aux planificateurs locaux ce qui devrait être pris en compte dans le plan local de développement, et aux planificateurs nationaux ce qui devrait être réalisé à l'échelle nationale. Ils présentent aussi ce qui devrait être réalisé conjointement, par l'État et les collectivités locales.

Le même principe s'applique pour les organisations : quelles sont les stratégies d'actions directes qui peuvent être incluses dans une stratégie de développement durable? Quels sont les leviers indirects à la disposition de l'organisation?

Pour ce faire, l'outil génère des propositions relatives aux trois questions suivantes, en fonction du niveau de priorité déterminé et de l'évaluation du niveau de compétence retenu lors de l'analyse

- + LA CIBLE DEVRAIT-ELLE ÊTRE INSCRITE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION?
- + QUEL TYPE D'ACTIONS DEVRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE À L'ÉCHELLE LOCALE?
- + QUEL TYPE D'ACTIONS DEVRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE À L'ÉCHELLE NATIONALE?

03

SECTION 03. ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] LES PISTES D'ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

La troisième section porte sur les stratégies d'action. Les informations collectées lors de l'analyse sont automatiquement présentées selon ce qui est mentionné pour chacune des cibles des ODD, soit :

- LES MESURES ET LES ACTIONS EN PLACE.
- LES PISTES D'ACTION POUVANT CONTRIBUER À L'ATTEINTE DE LA CIBLE ET PROPOSÉES LORS DE L'ANALYSE.

Cette section des résultats vise à fournir une vue d'ensemble des propositions des participants à l'analyse. Elle peut également être bonifiée par de nouvelles pistes d'action pouvant contribuer à l'atteinte de la cible et ayant émergé au moment de l'exploitation des résultats.

Il est possible, dans un second temps, d'inscrire dans la **COLONNE [SYNERGIES ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES CIBLES]**, les interrelations potentielles avec d'autres cibles. Ces interactions peuvent contribuer au progrès ou à l'atteinte d'autres cibles (synergie) ou avoir des effets préjudiciables sur d'autres cibles (antagonisme).

04

SECTION 04. ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS] L'ANALYSE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

La quatrième section regroupe les forces et les faiblesses (internes) ainsi que des opportunités et des menaces (externes) définies lors de l'atelier de priorisation. L'analyse FFOM est un instrument particulièrement utile dans l'exercice de planification.

Ainsi, plusieurs cibles provenant d'un ou de plusieurs ODD peuvent présenter des forces et des opportunités similaires. Bien synthétisés, les résultats de l'analyse FFOM soutiennent une planification intégrée autour d'axes stratégiques représentatifs du territoire étudié.

Ces éléments d'information **NE CONSTITUENT PAS** en soi un plan de développement durable, mais offrent aux planificateurs un résumé des informations pertinentes pour la planification. Il revient aux planificateurs de tirer un profit maximum des informations présentées sous l'**ONGLET [RÉSULTATS DÉTAILLÉS]**, qui résultent des réflexions, débats et discussions de l'ensemble des personnes ayant pris part à la priorisation des cibles des ODD. La section 4 propose une méthodologie pour exploiter ces résultats.

FIGURE
06.2

LOCALISATION DES ODD

		Niveau de compétence			
		1	2	3	4
Intervention urgente	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Inscription prioritaire au PLD	Inscription prioritaire au PLD	Inscription prioritaire au PLD	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Mise en œuvre d'actions structurantes et d'actions ciblées	Mise en œuvre d'actions structurantes et d'actions ciblées	Recherche d'opportunités pour des actions ciblées	Plaidoyer soutenu auprès de l'État pour la prise en compte des besoins locaux
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Soutien financier, technique et humain direct, significatif et urgent de l'État aux actions locales	Soutien financier, technique et humain direct, significatif et urgent de l'État aux actions locales	Interventions immédiates et structurantes de l'État et prise en compte des spécificités locales	Interventions immédiates et structurantes de l'État
Intervention prioritaire	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Inscription au PLD nécessaire	Inscription au PLD nécessaire	Inscription au PLD	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Mise en œuvre d'actions structurantes et d'actions ciblées	Mise en œuvre d'actions structurantes et d'actions ciblées	Recherche d'opportunités pour des actions ciblées	Recherche d'opportunités pour des actions ciblées
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Appui direct et collaboration immédiate de l'État avec le niveau local	Appui direct et collaboration immédiate de l'État avec le niveau local	Interventions rapides et structurantes de l'État et prise en compte des spécificités locales	Interventions rapides et structurantes de l'État
Intervention à moyen terme	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Inscription au PLD souhaitée	Inscription au PLD souhaitée	Non	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Mise en œuvre d'actions ciblées	Mise en œuvre d'actions ciblées	Aucune	Aucune
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Soutien humain, technique et financier de l'État aux actions locales	Appui et collaboration de l'État avec le niveau local	Appui et collaboration de l'État avec le niveau local	Interventions directes de l'État
Intervention à long terme	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Inscription au PLD	Mention au PLD souhaitable	Non	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Recherche d'opportunités pour des actions ciblées	Recherche d'opportunités pour des actions ciblées	Aucune	Aucune
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Soutien financier, humain et technique directs aux collectivités locales à long terme	Planification à long terme d'actions ciblées en collaboration avec les collectivités locales	Planification à long terme d'actions ciblées en collaboration avec les collectivités locales	Anticipation et planification des actions directes de l'État à long terme
Intervention de consolidation	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Mention au PLD souhaitable	Non	Non	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Consolidation et mise en valeur des actions déjà en place	Consolidation et mise en valeur des actions déjà en place	Mise en valeur des actions déjà en place	Aucune
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Aucune	Maintien ou accélération de la collaboration actuelle avec le niveau local	Maintien ou accélération de la collaboration actuelle avec le niveau local	Maintien ou accélération des actions actuelles mise en place au niveau national
Intervention non prioritaire	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Non	Non	Non	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Mise en valeur des actions déjà en place	Mise en valeur des actions déjà en place	Mise en valeur des actions déjà en place	Aucune
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Aucune	Maintien de la collaboration actuelle avec le niveau local	Maintien de la collaboration actuelle avec le niveau local	Maintien des actions actuelles mises en place au niveau national
Intervention non pertinente	La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale?	Non	Non	Non	Non
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau local?	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
	Quel type d'actions devraient être mis en place au niveau national?	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
		1	2	3	4

06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

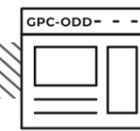
06.3 GRAPHIQUE PAR ODD

LA GPC-ODD PERMET D'OBTENIR UNE MASSE IMPORTANTE D'INFORMATIONS, QU'IL FAUT SAVOIR INTERPRÉTER, ANALYSER ET EXPLOITER CORRECTEMENT EN VUE D'ARRIVER À L'ÉLABORATION DE PLANS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES : ORGANISATIONNELLE, LOCALE, NATIONALE OU RÉGIONALE.

LA PRIORISATION N'EST PAS UNE FIN EN SOI. ELLE DOIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS UNE DÉMARCHE PLUS GLOBALE TELLE QUE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE, D'UNE STRATÉGIE ET D'UN PROGRAMME.

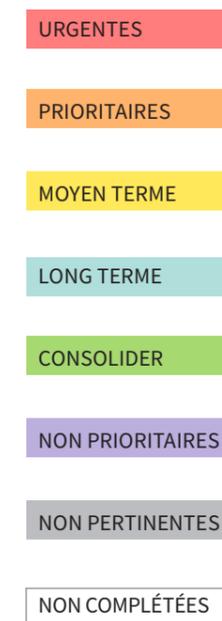
L'exploitation des résultats vise ainsi à déterminer, à partir des données fournies par la GPC-ODD, les composantes suivantes du plan :

- L'ÉNONCÉ DE LA VISION
- LES AXES STRATÉGIQUES DU PLAN
- LES PRINCIPAUX OBJECTIFS
- LES ACTIONS QUI PEUVENT CONCOURIR À LA RÉALISATION DE CES OBJECTIFS



→ LES CIBLES PRIORISÉES SONT RÉPARTIES ET REPRÉSENTÉES DANS 17 DIAGRAMMES CIRCULAIRES. ONGLET [GRAPHIQUE PAR ODD].

FIGURE
06.3



06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

EXPLOITATION DES RÉSULTATS

La Grille de priorisation des cibles des ODD de la Francophonie permet d'obtenir une masse importante d'information, qu'il faut ensuite interpréter, analyser et exploiter correctement en vue d'arriver à l'élaboration du plan de développement durable.

La grille propose un canevas méthodologique (voir l'annexe) qui invite à réfléchir, sur la base des informations fournies par la GPC-ODD, à l'énoncé de la **VISION**, à la détermination des **AXES STRATÉGIQUES**, à l'identification des principaux **OBJECTIFS**, et à la formulation des **ACTIONS**, qui concourent à l'atteinte de chaque **CIBLE PRIORISÉE**.

+ **VISION** // DÉTERMINEZ D'ABORD UN HORIZON TEMPOREL ET DÉCRIVEZ LE MODE ET LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT

+ **AXES STRATÉGIQUES** // LES AXES STRATÉGIQUES SONT DES THÈMES DOMINANTS, OU LES PRINCIPAUX MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

+ **OBJECTIFS** // LES OBJECTIFS DU PLAN DÉCOULENT DES AXES STRATÉGIQUES ET DE LA VISION

// NOTE



L'utilisation de la GPC-ODD offre une vision au niveau « cellulaire » (cibles unique) des ODD. L'objectif est de regrouper les cibles de mêmes enjeux ou pistes d'actions, et passer au « niveau tissulaire » (axes stratégiques, projets, programmes).

IL N'Y A PAS DE MÉTHODOLOGIE UNIQUE PERMETTANT D'Y ARRIVER : LA PLANIFICATION N'EST PAS UNE SCIENCE EXACTE, IL N'EXISTE PAS DE FORMULE MATHÉMATIQUE.

06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

UNE AIDE PRÉCIEUSE À LA DÉCISION

L'EXPLOITATION DES RÉSULTATS N'EST PAS UNE SCIENCE EXACTE, ET **AUCUN OUTIL NE PEUT REMPLACER L'EXPERTISE DES PLANIFICATEURS AFIN DE DÉTERMINER LA VISION, LES AXES STRATÉGIQUES, LES OBJECTIFS, LES ACTIONS ET LES INDICATEURS À METTRE EN PLACE.** LA GPC-ODD DEMEURE UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION : ELLE OFFRE AUX PLANIFICATEURS UN ENSEMBLE DE DONNÉES PERTINENTES, UN DIAGNOSTIC DÉTAILLÉ DE L'ÉTAT D'ATTEINTE DES ODD ET UNE PRIORISATION DES CIBLES, NÉCESSAIRES À LA RÉDACTION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, QUE CE SOIT À L'ÉCHELLE NATIONALE, RÉGIONALE, LOCALE OU ORGANISATIONNELLE.



L'ONGLET [EXPLOITATION DES RÉSULTATS] DE LA GPC-ODD PROPOSE UN TABLEAU DE SYNTHÈSE POUVANT GUIDER LES PLANIFICATEURS DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA VISION, DES AXES STRATÉGIQUES, DES OBJECTIFS, DES ACTIONS ET DES INDICATEURS.

06.4

ACTIONS ET INDICATEURS



→ LES ACTIONS (PROGRAMMES, PROJETS OU AUTRES TYPES D'INITIATIVES) REGROUPEMENT L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS QUI PERMETTRONT D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PLAN.

Certaines actions seront nouvelles, d'autres s'inscriront en continuité avec les actions déjà planifiées ou en cours. Certaines seront le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs, d'autres relèveront du mandat d'une organisation. Mais dans l'ensemble, c'est la mobilisation et la mise en commun des leviers d'actions qui donneront une valeur ajoutée à la démarche collective (informations pertinentes consignées dans l'outil GPC-ODD : compétences à diverses échelles, ressources disponibles, forces/faiblesses des organisations/territoires).

Plusieurs actions peuvent concourir à l'atteinte d'un même objectif. De même, dans le contexte d'une approche intégrée du développement durable, une action peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs et/ou cibles des ODD, et ce, pour différents axes stratégiques.

Les planificateurs peuvent s'inspirer des mesures et des stratégies d'actions proposées par les participants lors de l'exercice de priorisation. Ces informations sont disponibles sous l'**ONGLET [RÉSULTATS DE LA GPC-ODD]**. L'action est définie par son énoncé, mais aussi par les indicateurs qui permettent de mesurer les changements qu'elle apporte, son échéancier, les ressources qui lui sont affectées, les personnes ou les organisations qui en sont responsables.

06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

06.4.1 VISION

→ TOUTES LES ACTIONS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DEVRONT ÊTRE COHÉRENTES AVEC LA VISION.

La vision est une description du mode et du niveau de développement souhaité sur un horizon temporel long. Pour formuler son énoncé, il faut au préalable déterminer l'horizon temporel et décrire l'avenir souhaité. L'horizon temporel peut être, par exemple, celui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030) ou de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

En ce qui concerne l'énoncé de vision, les planificateurs peuvent s'inspirer de celles de ces deux agendas en les mettant en perspective avec les résultats de la priorisation, et notamment avec les enjeux formulés par les participants. Il importe de viser, de préférence, les changements de paradigme, les transformations structurelles dans les modes de consommation et de production et de réfléchir à des approches nouvelles du développement, compte tenu du cadre de la vision gouvernementale, si elle existe.

// ASPIRATIONS ET AMBITIONS

EXEMPLE : DANS LEUR DÉMARCHE DE PLANIFICATION INTÉGRÉE POUR LA DURABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ, LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC, CANADA) A CRÉÉ, AVEC SES CITOYENS, LA VISION SUIVANTE : « **EN 2050, RIVIÈRE-DU-LOUP EST UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE, ASSOCIANT UNE QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE, UNE UTILISATION JUDICIEUSE ET OPTIMISÉE DES RESSOURCES AINSI QUE LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS ET DU PATRIMOINE DANS UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE ET RECONNUE POUR L'ENGAGEMENT DE TOUTES SES GÉNÉRATIONS** ».

06.4.2 AXES STRATÉGIQUES

Les axes stratégiques sont des thèmes généraux centraux pour le développement, comme la mise en valeur des attraits touristiques ou l'emploi et l'activité des jeunes. Les axes stratégiques sont des thèmes dominants, ou les principaux moteurs de développement durable du territoire étudié. Considérez les cibles urgentes, prioritaires et à consolider. Plusieurs de ces cibles, y compris de différents ODD, affichent les mêmes enjeux (**MENACES ET OPPORTUNITÉS**), ont les mêmes causes, sont fortement liées, ou nécessitent les mêmes types d'actions.

- Regroupez les cibles urgentes/prioritaires ayant des enjeux ou pistes d'actions similaires.
- Portez une attention particulière aux synergies entre les cibles.
- Identifier les 4-5 principaux axes stratégiques (ou moteurs de développement durable) du pays, de la région ou de la collectivité locale étudiée. Un axe stratégique n'est pas nécessairement un ODD.
- Se rappeler qu'un axe stratégique n'est pas nécessairement un ODD (exemples : infrastructures, renforcement de capacités, vulnérabilité aux changements climatiques, dégradation des ressources naturelles, inégalités, emplois des jeunes, énergie).

“ AGENDA 2063 : LA VISION POUR 2063

NOS ASPIRATIONS POUR L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS :

1. UNE AFRIQUE PROSPÈRE BASÉE SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.
2. UN CONTINENT INTÉGRÉ, POLITIQUEMENT UNI ET FONDÉ SUR LES IDÉAUX DU PANAFRICANISME ET LA VISION DE LA RENAISSANCE DE L'AFRIQUE.
3. UNE AFRIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA DÉMOCRATIE, DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, DE LA JUSTICE ET DE LA PRIMAUTÉ DU DROIT.
4. UNE AFRIQUE EN PAIX ET SÛRE.
5. UNE AFRIQUE AYANT UNE FORTE IDENTITÉ CULTURELLE, UN PATRIMOINE COMMUN, DES VALEURS ET UNE ÉTHIQUE PARTAGÉES.
6. UNE AFRIQUE DONT LE DÉVELOPPEMENT EST AXÉ SUR LES GENS, SE FONDANT SUR LE POTENTIEL DES POPULATIONS AFRICAINES, EN PARTICULIER DE SES FEMMES ET DE SES JEUNES, ET PRENANT SOIN DES ENFANTS.
7. UNE AFRIQUE EN TANT QU'ACTEUR ET PARTENAIRE FORT, UNI, RÉSISTANT ET INFLUENT À L'ÉCHELLE MONDIALE.

SOURCE : UNION AFRICAINE

06 // ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

06.4.3 OBJECTIFS

→ LES OBJECTIFS DU PLAN DÉCOULENT DES AXES STRATÉGIQUES ET DE LA VISION.

Ils peuvent couvrir différents aspects des axes stratégiques et répondre plus précisément à certains enjeux nommés par les participants et jugés prioritaires par suite de l'utilisation de la GPC-ODD (cibles de niveaux de priorité : urgent, prioritaire et à consolider). Les objectifs doivent être simples, mesurables, atteignables, réalistes et assortis d'échéances temporelles (SMART). Ils traduisent les orientations et les priorités pour lesquelles des actions sont souhaitées. Le PDD-H2030 et l'Agenda 2063 demeurent une bonne référence quant à la façon de formuler les objectifs et à leurs contenus.

FIGURE
06.4



POLITIQUES,
STRATÉGIES,
PROGRAMME,
PROJET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LES BONNES PRATIQUES

- + Sur la base de l'analyse détaillée des résultats, mettre en exergue les cibles urgentes et/ou prioritaires.
- + Dégager des similitudes entre les enjeux (opportunités, menaces), les forces ou faiblesses de ces cibles.
- + Définir les synergies ou interactions positives/négatives entre les cibles urgentes et/ou prioritaires.
- + Regrouper les cibles présentant le plus de synergies ou d'enjeux communs, en axes stratégiques (cinq maximum).
- + Pour chaque axe stratégique, formuler les objectifs détaillés à atteindre. Ils peuvent être directement inspirés de l'énoncé des ODD ou des cibles.
- + Recenser l'ensemble des pistes d'actions proposées et formuler des actions ou des projets structurants concourant à l'atteinte des objectifs. Privilégier des actions permettant d'atteindre plusieurs objectifs. Attention aux effets rebonds : une action peut avoir des effets négatifs sur d'autres cibles ou objectifs, etc.

AU CŒUR DU PROCESSUS

CONCLUSION

L'IFDD A TRÈS TÔT COMPRIS, AU CŒUR DU PROCESSUS QUI A CONDUIT À L'ADOPTION, LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET AIDÉE PAR UN OUTIL SPÉCIALISÉ POUR PERMETTRE AUX ACTEURS DE CHOISIR EUX-MÊMES LEURS PRIORITÉS EN SE DONNANT COMME CADRE DE RÉFÉRENCE LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030, SES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LEURS 169 CIBLES. **L'IFDD A SU MOBILISER L'EXPERTISE NÉCESSAIRE POUR CONCEVOIR ET RÉALISER CET OUTIL ET PRÉCISER LA DÉMARCHE ENTOURANT SON UTILISATION.**

La Grille de priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD) a été élaborée dans ce contexte et dans cette perspective. Elle permet aux acteurs de développement aux différentes échelles, régionale, nationale, territoriale, locale et même sectorielle et organisationnelle, de construire collectivement des consensus quant à leurs priorités de développement dans l'esprit du PDD-H2030, celui d'un monde sans pauvreté, d'une planète en santé et d'un développement inclusif qui ne laisse personne de côté.

La GPC-ODD a été testée à toutes ces échelles et répond parfaitement aux attentes des utilisateurs.

Il faut cependant savoir donner du temps au temps dans l'exploitation des résultats que sa mise en œuvre génère, le temps nécessaire

pour tirer le meilleur avantage de la somme considérable d'informations ainsi produites. Les approches et méthodologies proposées par les concepteurs, et décrites dans le manuel, constituent à cet effet les meilleurs guides pour organiser cette masse de données.

C'est le gage pour réaliser, à l'échelle où chacun agit, le développement souhaité tout en participant plus largement à la construction de l'avenir que nous voulons.

Au-delà de celles et ceux qui ont directement participé à la mise au point de la GPC-ODD, un nombre important d'experts de divers pays et collectivités locales ont contribué, par leurs remarques ou leurs suggestions, à faire évoluer cet outil dans le sens d'une plus grande convivialité et d'une utilité qui transcende les silos.

**QUE TOUS TROUVENT ICI L'EXPRESSION DE
NOTRE PROFONDE GRATITUDE.**

ANNEXE

CANEVAS MÉTHODOLOGIQUE OBJECTIFS, ACTIONS ET INDICATEURS

Lors de la planification, chaque action devrait être accompagnée d'un indicateur, une mesure soit quantitative, soit qualitative permettant d'observer un changement au regard d'un résultat souhaité.

EN CE SENS, UNE BONNE PRATIQUE SERAIT DE DÉFINIR, POUR CHAQUE ACTION :

- + L'objectif issu de l'axe stratégique correspondant à l'action;
- + Le ou les indicateurs permettant de mesurer le changement;
- + L'état actuel de l'indicateur;
- + Les cibles des ODD concernées et leur niveau de priorité;
- + Le ou les échéanciers;
- + Les ressources nécessaires;
- + La personne ou l'organisation responsable.

Voici un exemple de structure de planification stratégique incluant la vision, un axe stratégique, trois objectifs et neuf actions.

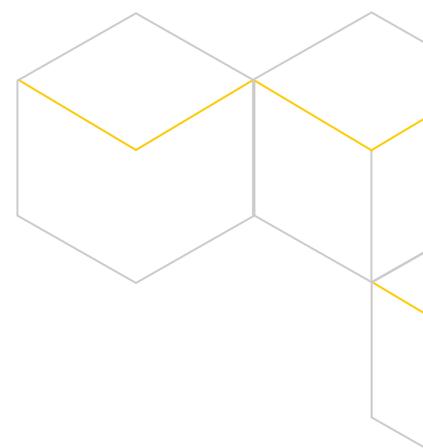
ÉNONCÉ DE VISION

AXES STRATÉGIQUES #1

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	# CIBLES DES ODD VISÉES
OBJECTIF #1	ACTION 1 ACTION 2 ACTION 3		
OBJECTIF #2	ACTION 4 ACTION 5 ACTION 6		
OBJECTIF #3	ACTION 7 ACTION 8 ACTION 9		

RÉFÉRENCES

- + Conseil canadien des ministres de l'environnement (2014). À propos - La prise de décision par consensus. Consulté le 31 mars 2020 au <https://www.ccme.ca/fr/about/consensus.html>
- + Division des statistiques des Nations Unies (2020). Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Consulté le 1er août 2020 au https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework_A.RES.71.313%20Annex.French.pdf
- + Groupe des Nations Unies pour le développement (2016). Intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies. New York.
- + Nations Unies (2015). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015.
- + Nations Unies (2020). Objectifs de développement durable. Consulté le 1er août 2020 au <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- + Tremblay, D., Lanmafankpotin, G., et Villeneuve, C. (2016). Qu'est-ce que l'analyse systémique de durabilité? Liaison Énergie-Francophonie (102), 31-35.
- + Villeneuve, C. (2016). La gouvernance du développement durable dans la Francophonie. Introduction – Fiches de gouvernance. Chicoutimi.
- + Villeneuve, C., Riffon, O., et Tremblay, D. (2016). Comment réaliser une analyse de développement durable? Grille d'analyse de développement durable (GADD) de la Chaire en éco-conseil. Université du Québec à Chicoutimi, en partenariat avec l'OIF/IFDD, Chicoutimi.
- + Villeneuve, C., Tremblay, D., Riffon, O., Bonfils, S., Prescott, J., Said Hassani, K., et Kiri, T. (2015). Des outils pour opérationnaliser le développement durable dans la Francophonie. Liaison Énergie-Francophonie (100), 50-54.
- + Bonfils, S., Biron, N., et Riffon, O. Deux grilles d'analyse pour les collectivités locales, la GADD-A et la GPC-ODD : enjeux, contenu et nouvelles fonctionnalités. Liaison Énergie-Francophonie, no 114. Ne laisser personne de côté, atteindre les ODD à l'échelle locale.



200 Chemin Sainte-Foy, Bureau 1.40
Québec, Canada, G1R 1T3



Téléphone : (418) 692-5727
Télécopie : (418) 692-5644



ifdd@francophonie.org
www.ifdd.francophonie.org